

Le Petit Tram

Belgique - Belgique
P.P.
1460 litrre
6/1636

324 - FEVRIER 2005



Mensuel du Centre de Loisirs et d'Information - A.S.B.L.
4 rue de la Planchette - 1460 Iltre
Tél. 067/64 73 23 - Fax. 067/64 85 52 - e-mail : cli@swing.be
Abonnement 10 euros/an - compte 068-0533130-45
Editeur responsable : Luc Schoukens
Paraît la première quinzaine de chaque mois
Bureau de dépôt : 1400 - Nivelles
Les articles munis du sigle sont écrits par l'équipe du CLI



A LA BRUYÈRE DE VIRGINAL

12 mars à partir de 18h30

Le retour du printemps annonce la venue des Grands Feux. Le 12 mars prochain, le Centre Culturel d'Iltre (CLI), vous convie à une promenade nocturne (4 km) qui vous transportera dans le monde des Grands Feux. Vous serez accueillis en musique pour l'allumage du premier feu qui marque la fin de l'hiver. Ensuite, une promenade vous fera parcourir un univers fait de contes et de légendes, de feux et de lumières, de mystères et d'obscurités... (vêtements chauds, bottes et bottines fortement conseillés - difficilement accessible aux poussettes). Le parcours passera par le quartier de la Bruyère de Virginal (Départ rue du bois de la Houssière à Virginal) pour faire une boucle par

le bois des Nonnes et le bois de Fauquez avant de se terminer à la Ferme Claes, où la soirée se terminera autour du dernier Grand Feu qui allumera le Bonhomme Hiver... voir en page 14

Renseignements : CLI
Centre culturel d'Iltre
067/64.73.23 cli@swing.be

P	2-3-4	Conseils Communaux des 18/01 et 31/01
P	5	Vie Associative
P	6-7	Nature - Environnement: PCDN sensibilisation - zones humides Chronique de l'ADESA - Projets C.L.I.
P	8	Enfants - Jeunes
P	9	Culture: «Bastogne» à la Valette, Bibliothèque
P	10	Calendrier
P	11	Publicités
P	12	Travaux Iltre centre Stéphane Haine, libraire à Iltre
P	13	Calendrier hebdomadaire - «Pas ce mur»
P	14	Les Grands Feux: 12 mars 2005
P	15	Expression
P	16	Activités sociales et politiques
P	17	C.L.I.: Cycle musical pour le 30 ^{ème} anniversaire
P	18	La fin des châteaux d'eau
P	19-20	Publicités

Sommaire

La fin des châteaux d'eau !



On l'évoquait depuis quelques temps, les châteaux d'eau de Virginal vont être démolis. La SWDE en a décidé ainsi, estimant qu'ils constituaient un danger (morceaux se désagrègent) et qu'ils n'avaient plus de rôle dans le réseau. Quelques morceaux sont effectivement tombés sur les garages et dans les jardins environnants.

C'est ce lundi 31 janvier que la première grue a été déchargée, que

les préparatifs des travaux ont été entamés rue Bierny. La firme Vanbelle de Charleroi, qui a en charge la démolition, dispose de 35 jours calendriers pour arriver au bout de ce géant de 30 mètres, témoin d'une époque. C'est « manuellement » et avec une grue avec boule que le château sera détruit. Pour le conducteur des travaux, c'est avant tout le cimentage extérieur qui pose problème pas vraiment la structure elle-même. Le deuxième château (du bas, à la fourchette) sera également démolé, mais la date n'est pas arrêtée. Les riverains étaient bien entendu au rendez-vous, pour parler d'une ancienne photo du quartier, pour souligner la disparition de l'emblème de son commerce, la boulangerie du... Château d'eau. Les colombophiles se préoccupent dans la mesure où leurs pigeons manqueront de repaire dans le futur.

Suite en page 18

2005 175 ans de la Belgique, 25 ans de la Belgique régionalisée 30 ans de CLI !



Voilà déjà trente ans que des dizaines de passionnés par leur village, leur communauté s'investissent dans le CLI pour contribuer à l'existence et au développement de leur Commune à travers la vie culturelle et associative.

L'année s'annonce sous de très bons auspices: le conseil communal vient d'approuver sur proposition du Collège et de son Échevin de la Culture, Claude Crapet, la modification partielle du contrat-programme du CLI. L'effort complémentaire de la commune que constitue la mise à disposition des nouveaux locaux rue de la Montagne met le CLI en position pour être classé par la communauté Française en Centre Culturel de catégorie 2. Cette montée de catégorie devrait signifier une augmentation de nos subsides de la part de la Communauté Française et donc des services que nous souhaitons rendre à la communauté villageoise.

Le fait de pouvoir être intégré dans ce pôle culturel offrira au CLI des possibilités complémentaires de développement. Nous nous réjouissons particulièrement des synergies qui pourront naître au sein du pôle culturel par la proximité de différents acteurs culturels du village dont l'échevinat de la culture, les associations, le syndicat d'Initiative et le théâtre de la Valette.

Ce 30^{ème} anniversaire sera donc sans doute une période charnière pour le CLI, raison de plus pour faire la fête, le programme s'étoffe d'ailleurs: des spectacles musicaux et festifs, la fête au château (sous réserve), fin juin en tant qu'alternative cette année à la journée des fermes, des rencontres-citoyennes dans les quartiers, un automne plus attentif au développement de la vie associative.

Aujourd'hui nous pouvons déjà vous annoncer plus de 30 jours d'activités. A vos agendas, nous serons très heureux de vous rencontrer lors d'une ou plusieurs de ces activités.

Christine Authom (Présidente)
Luc Schoukens (Animateur-directeur)

Un cycle de musique du monde pour le 30^{ème} anniversaire du CLI

Cette année, à l'occasion de son 30^{ème} anniversaire, le CLI propose plusieurs manifestations. Tout d'abord un cycle de 3 concerts de Musique du Monde. Le 25 février, de la Musique Tsigane avec O'Tchalaï, un deuxième concert, le 22 avril, combinant

Jazz et Chanson Française avec l'Ame des Poètes et un troisième de Musique du Monde, le 27 mai avec Panta Rhei.

Premier concert du cycle : le vendredi 25 février 2005, à 20h30, à la Salle Polyvalente de Virginal.



O' TCHALAÏ : MUSIQUES
ET CHANSONS TSI GANES.

Conseil

COMMUNAL DU 18 JANVIER 2005

Petit Tram n°324 - février 2005

Tous les conseillers sont présents:

Daniel Vankerkove (IC), Axel François (PS), Jean-Paul Cayphas (IC), Claude Crapet (IC), Ferdinand Jolly (IC), George Van Stichel (IC), Alain Detry (IC), Philippe Plasman (IC), Nestor Bontet (PS), Françoise Peeterbroeck (PS), Francine Lienard (Ecolo), Thierry Meunier (Ecolo), Christian Fayt (PA), François Sivine (PA), Marcel Herman (PA), Pierre Lisart (PA).

François Sivine (PA) arrive en cours de lecture du point sur les taxes. Christian Fayt (PA) est excusé. + Secrétaire Communal Paul Pierson. La majorité communale se compose des conseillers IC + PS. L'opposition est formée des conseillers PA et Ecolo.

Avant-propos

En ouverture de Conseil communal, le bourgmestre **Daniel Vankerkove** (IC) demande l'ajout de cinq points d'urgence à l'ordre du jour. Ils concernent deux modifications au contrat d'agglomération, le Centre des Loisirs et d'Information de l'Ittre (CLLI), le règlement général de police, un terrain multisport et le tourisme fluvial. L'ajout est approuvé à l'unanimité des conseillers présents.

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

SPECIAL TAXES

L'échevin des Finances, **Jean-Paul Cayphas** (IC), ouvre le point en déclarant que la philosophie générale, cette année, est de ne pas modifier les taxes, en général, et les toutes grosses taxes, en particulier. Il aborde ensuite les 29 impositions communales, l'une après l'autre. Les conseillers votent chacune d'elles.

Ce qui change

- Permis de lotir : 120 euros la parcelle (+20 euros),
- Carte d'identité électronique & duplicata: 12,5 euros (5 euros ancienne carte),
- Panneaux et emplacements publicitaires fixes: 0,60 euros le dm2 (+0,28 euros),
- Permis d'environnement: exonération de la taxe pour les stations d'épuration individuelle (-20 €)
- Agences bancaires: 200 euros par poste de réception (+76 euros),
- Incinérateur: 3 euros/tonne (+0,52 euros),
- Loges foraines & occupation du domaine public: plafond maximum fixé à 500 euros, et
- Camping: 500 euros par emplacement fixe à l'année (+300 euros).

Ce qui est nouveau

- Bâtiment inoccupé: désormais taxé à 100 euros le mètre courant de façade,



La création d'une régie foncière un des points importants du conseil

Les débats

Certaines taxes ont fait l'objet de débats qui sont résumés ci-dessous.

Documents administratifs (incl. carte identité)

Ici, le changement concerne la délivrance de la carte d'identité électronique et du duplicata qui coûteront désormais 12,5 euros. Sont exonérés de cette mesure les chômeurs, les minimexés et les handicapés à plus de 66%. Les débats tourneront principalement autour de trois aspects: le coût final, la hausse et les bénéficiaires d'exonérations. En ce qui concerne le coût final, le conseiller **Nestor Bontet** (PS) demande que l'on puisse revenir sur le prix si la loi prévoit un montant inférieur. **Daniel Vankerkove** (IC) répond que le montant a été proposé par le secrétaire communal et s'inscrit dans la «moyenne honorable» des prix demandés dans le Brabant wallon, soit entre 12,5 et 15 euros. Le conseiller **Thierry Meunier** (Ecolo) s'interroge pour sa part de l'«énorme augmentation» du prix, qui passe de 5 à 12,5 euros. Ajoutée à cela, la diminution de la durée de validité des cartes électroniques par rapport aux anciennes cartes provoque, selon les cas, un doublement, voire un décuplement du prix. Par ailleurs, **Thierry Meunier** (Ecolo) propose d'étendre les exemptions à d'autres catégories de personnes et de le faire sur base des revenus et non plus des statuts, à l'image du chèque-mazout. Le conseiller **Marcel Herman** (PA) propose lui d'utiliser la nouvelle catégorisation des mutuelles pour faire cela. «Il faut en faire profiter les bénéficiaires d'interventions majorées ou BIM, dont certains se retrouvent dans les catégories déjà exonérées, mais d'autres pas. Car, là, il y a liaison avec les revenus... Après tout, on peut être handicapé et gagner sa vie».

Les questions tournent alors autour du nouveau concept. L'échevin des Travaux publics, **Ferdinand Jolly** (IC), se demande si la commune peut demander au contribuable de montrer sa carte SIS, dont le numéro indique l'appartenance au BIM. L'échevin de l'Enseignement, **Axel François** (PS), trouve l'idée intéressante, mais se demande s'il n'est pas «plus sage de se limiter» au système actuel, dans la mesure où «nous sommes dans l'ignorance totale de ce système». «Personne ne connaît le BIM, pas même l'échevin des Affaires sociales (Note: **Claude Crapet** (IC))», ajoute **Daniel Vankerkove** (IC) qui demande alors à **Marcel Herman** (PA) de transmettre au conseil une note sur la question.

Vote Pour: Majorité (11) + PA (3) - Abstention: Ecolo (2)

* Justification de l'abstention: **Thierry Meunier** (Ecolo) déclare n'avoir pas eu de réponse à sa question et trouve qu'on aurait pu trouver une formule transitoire vu l'importance de l'augmentation.

Mariage le samedi après-midi (124 euros)

La taxe est inchangée et les revenus pour 2005 sont estimés à 248 euros, explique **Jean-Paul Cayphas** (IC).

Pour **Thierry Meunier** (Ecolo), cette taxe ne devrait pas exister, au vu du faible rapport.

Vote Pour: Majorité (11) + PA (2) Abstention: Marcel Herman (PA) Contre: Ecolo (2)

Raccordement aux égouts (20 euros + facturation résiduelle)

Rien ne change. Le taux est de 20 euros et la partie excédant la redevance est facturée en frais réels, explique **Jean-Paul Cayphas** (IC).

Le conseiller **Pierre Lisart** (PA) s'oppose à cette mesure et demande à ce que la taxe vise les personnes ne se raccordant pas à l'égout. Le secrétaire communal **Paul Pierson** indique qu'il suit simplement la circulaire budgétaire sur ce point. **Ferdinand Jolly** (IC) signale alors à **Pierre Lisart** (PA) que les gens seront dans l'obligation de se raccorder dès lors que l'égout passe devant chez eux. **Vote** Pour: Majorité (11) + Ecolo (2) + Marcel Herman (PA) Contre: François Sivine (PA) et Pierre Lisart (PA)

Force motrice (14,87 euros/KW - inchangé)

Le taux est inchangé et le produit est estimé à 1.020.000 euros, annonce **Jean-Paul Cayphas** (IC).

Thierry Meunier (Ecolo) propose de procéder à une réduction de cette taxe au vu «du contexte socio-économique défavorable pour les firmes», qui sont considérées par toutes les autorités publiques comme des «vaches à lait». Il demande un geste en soutien au monde économique, rappelant que l'an dernier déjà il avait soumis cette proposition et n'avait pas été suivi.

Jean-Paul Cayphas (IC) répond alors qu'il trouve la remarque de **Thierry Meunier** (Ecolo) partiellement fondée, mais ajoute que cette taxe forme la base pour établir le budget communal et qu'il faudra bien équilibrer cela ailleurs. **Nestor Bontet** (PS) a des sentiments mitigés à ce propos et rappelle que, taxe ou pas taxe, les Forges de Clabecq auraient quand même fermé. Par contre, il est d'accord de faire un geste pour les nouvelles firmes s'installant à l'Ittre. De son côté, **Marcel Herman** (PA) trouve la proposition «un peu démagogique» et s'interroge de ce qu'une réduction aille simplement dans «la poche des actionnaires» et n'ait aucun effet sur la santé de la firme.

Axel François (PS) souligne par ailleurs que la sidérurgie n'a jamais fait autant de bénéfices que l'an dernier.

Vote Pour: Majorité (11) + PA (3) Abstention: Francine Liénard (Ecolo) Contre: Thierry Meunier (Ecolo)

Permis d'environnement

Jean-Paul Cayphas (IC) explique que la taxe a déjà été refondue avec les nouveaux permis de classe 1, 2 et 3 et que les taux ne changent pas.

Le conseiller **François Sivine** (PA) se demande pourquoi taxer les permis de classe 3 (20 €), qui touchent notamment les stations d'épuration individuelle, alors qu'il faut, au contraire, «pousser les gens à s'équiper». L'échevin des Travaux publics, **Ferdinand Jolly** (IC), pense qu'on peut prévoir cette exonération, mais uniquement pour les stations d'épuration individuelle. **Daniel Vankerkove** (IC) marque son accord. **Vote** Pour: Unanimité

Incinérateurs et décharge (CET)

Daniel Vankerkove (IC) rappelle que le Collège respecte strictement le vote antérieur sur la proposition de hausse et signale que l'an prochain la taxe passera à 3,5 € par tonne incinérée. **Thierry Meunier** (Ecolo) s'abstient.

Vote Pour: Majorité (11) + PA (3) Abstention: Ecolo (2)

Loges foraines & occupation du domaine public (2 €/m2: minimum de 15 euros, max 500 euros)

Les deux taxes sont jumelées ici, mais le montant reste le même, explique **Jean-Paul Cayphas**.

François Sivine (PA) signale que la surface occupée pendant les fêtes est plus importante que ce que le produit de la taxe laisse à penser et demande, enfin, une «explication» sur ce point. **Thierry Meunier** (Ecolo) propose de «changer le maximum», car le système actuel, basé sur l'emplacement, encourage les grands utilisateurs d'espace au détriment des petits.

Vote Pour: Majorité (11) Abstention: Nestor Bontet (PS) et François Sivine (PA) Contre: Ecolo (2) + Pierre Lisart (PA) et Marcel Herman (PA)

Secondes résidences

A raison de 450 euros pour celles établies ailleurs que dans un camping-caravaning et de 124 euros dans un camping, la taxe reste inchangée, explique **Jean-Paul Cayphas**.

Nestor Bontet (PS) intervient alors. Il s'interroge de ce que les maisons vides ne soient pas taxées et veut s'assurer que les gens peuvent se domicilier dans les campings. Le secrétaire communal lui répond alors que cela ne serait pas souhaitable urbanistiquement, mais que la loi le stipule. La commune peut poser ses conditions, ajoute-t-il. **Marcel Herman** (PA) reprend la question des bâtiments inoccupés et trouve «inacceptable» que des gens fassent de la spéculation immobilière. **Jean-Paul Cayphas** (IC) lui répond alors que cette taxe n'a pas été proposée car, «à notre connaissance, il n'y en a pas». «Pas possible d'être politicien et d'être menteur comme cela! Dire qu'à l'Ittre, il n'y a pas de maisons inoccupées», réplique alors **Nestor Bontet** (PS).

Daniel Vankerkove (IC) intervient et explique que, lors de l'enquête publique sur ce point, «on a vu deux à trois maisons dans lesquelles les gens faisaient des transformations, au fur et à mesure, en fonction de leurs moyens, mais qu'à notre connaissance il n'y avait pas de maison à l'abandon. ... Il n'existe pas de menteur à l'Ittre», ajoute-t-il. **Jean-Paul Cayphas** (IC) signale qu'il n'y a pas lieu de taxer quand il n'y a pas d'objet à taxer.

«L'argumentation est spécieuse ici», déclare alors **Thierry Meunier** (Ecolo). «Dans le cas de la taxe sur le mariage le samedi après-midi (deux seulement en un an), vous dites, regardez! la taxe fonctionne, elle dissuade les gens. Ici, comme elle dérange, vous dites, il n'y a pas de taxe, parce qu'il n'y a pas d'objet à taxer. Il s'agit ici d'envoyer un signal aux propriétaires». **François Sivine** (PA) propose alors de

Conseil

COMMUNAL DU 18 JANVIER 2005

voter sur le principe ou sur un montant de 500 euros. **Marcel Herman** (PA) s'étonne de ce que la majorité refuse «une taxe qui ne touche personne». A ce moment du débat, **Nestor Bontet** (PS) déclare rejoindre les deux intervenants.

Daniel Vankerkove (IC) explique alors les spécifications d'une taxe sur les immeubles inoccupés, la procédure d'établissement de cet état, les exemptions et le taux maximal applicable (150 euros par mètre courant). «Je ne pense pas qu'il y ait de tel bâtiment», dit-il, tout en ajoutant que la proposition sur la table n'est pas fiscale «en l'absence de revenus». Néanmoins, il demande à la majorité de rejoindre la proposition pour prévenir cette situation dans l'avenir.

Les débats reprennent sur le taux de la taxe et sur le principe. **Axel François** (PS) intervient pour déclarer qu'à son avis et celui du CPAS, il n'existe pas de maisons inoccupées, que la liste des exemptions est telle que la taxe ne rapportera jamais rien mais qu'il est d'accord sur le principe. **Jean-Paul Cayphas** (IC) parle alors d'improvisation à ce propos et s'inquiète de ce qu'on aboutisse à taxer des personnes que l'on ne souhaite pas.

Daniel Vankerkove (IC): «On va faire une proposition telle qu'elle est dans le texte de loi. J'aurais aimé une meilleure préparation. Je demande qu'on vote sur le texte lu et on fixe le montant plus tard.»
Vote de principe Pour: Majorité (11) + PA (3) + Ecolo (2)
Abstention: Jean-Paul Cayphas

* Justification de **Jean-Paul Cayphas** (IC): «Vous votez un texte... mais vous n'avez répondu à rien: qui va faire les constats? comment définir les périodes entre deux constats? ... Des personnes vont protester car vous taxez en non-connaissance de cause. Sije savais que cela (note: bâtiments inoccupés) causerait des préjudices, j'appuierai cette proposition.»

Vote sur le taux (100 euros) Pour: Majorité (7) + PA (3) + Ecolo (2)
- Abstention: Jean-Paul Cayphas (IC) - Alain Detry (IC) - Philippe Plasman (IC)

Vote à l'unanimité

Les taxes sur le permis de lotir, le permis d'urbanisme et CU2, les renseignements urbanistiques, les renseignements généalogiques, les inhumations, les exhumations, les caveaux, le sac poubelle, les

panneaux et emplacements publicitaires fixes, les écrits publicitaires, les dépôts de mitraille et véhicules usagés, les agences bancaires, les pylônes, les piscines, les terrains de golf, le précompte immobilier, l'impôt sur les personnes physiques (I.P.P.) et les concessions et columbarium ont fait l'objet d'un vote à l'unanimité du conseil.

Vote différencié

La taxe sur le camping a donné lieu à un vote 'Pour' de la majorité (11), 'Contre' de Marcel Herman (PA) et d' 'Abstention' François Sivine (PA), Pierre Lisart (PA) et d'Ecolo (2).

RÉGIE FONCIÈRE

Axel François (PS), échevin en charge de la question, propose de répondre aux questions des conseillers, les statuts de la régie foncière communale ayant été envoyé à tous les conseillers auparavant.

Thierry Meunier (Ecolo): «Je ne peux pas concevoir que les bénéfices de la régie foncière soit versé à concurrence de 50% à la commune. Je veux une décision disant que l'ensemble des résultats soit affecté à la régie foncière.»

Axel François (PS): «Je ne suis pas opposé à l'idée, mais c'est peut-être prématuré. Il n'y a pas d'argent dans les caisses. C'est vrai que le rôle d'une régie est de faire des bénéfices et de les réinvestir directement. Mais on peut changer cela dans un an.»

Thierry Meunier (Ecolo): «Je ne comprends pas cet argument selon lequel on attend parce qu'on ignore ce qui arrivera demain. Ce n'est pas de la gestion. Quand on fait des statuts, on réfléchit aux tenants et aboutissants. L'affectation des résultats est un choix politique. Il est opportun que le conseil communal statue sur l'affectation des résultats.»

Axel François (PS): «Je ne suis pas opposé sur le principe, mais démarons avec modestie. Certains découvrent une régie foncière. Nous avons repris des statuts types.»

mise à disposition du bâtiment ainsi que son aménagement devrait permettre à la Communauté française d'accorder une catégorie supérieure (passage de 3 en 2) et un subside de 75.000 euros. L'équivalent du subside communal et provincial s'articule comme suite: 38750 en liquide de la commune, 7500 euros en liquide de la province, et l'équivalent de 28750 euros en amortissement de l'emprunt, de l'aménagement de l'étage du CLI et en fournitures de services, mise à disposition d'ouvriers, etc. «Le CLI disposera alors de 150m2 contre 120 actuellement et pourra utiliser ponctuellement le lieu de conférence et d'exposition ainsi que le parc pour ses activités».

Daniel Vankerkove (IC) remercie l'échevin pour son travail en profondeur, «qui n'est pas toujours visible».

Vote Pour: Unanimité

CIRCULATION ROUTIÈRE

· Zone 30km/h Rue Vervueren
· Limitation de vitesse Rue du Hameau de Samme

1. **Daniel Vankerkove** (IC) signale que l'instauration d'une zone 30 dans la quartier Vervueren à Virginal a obtenu l'approbation du responsable de la circulation routière et que ce dernier a demandé de peindre en blanc un îlot en face du N° 32. **Nestor Bontet** (PS) intervient et demande qu'une zone résidentielle, permettant aux enfants de jouer sur la rue à certaines périodes, soit instaurée plutôt qu'une zone 30. Il indique, à ce propos, que la zone de police peut disposer d'un conseiller de la mobilité et que des formations, payées par la Région wallonne, permettent à ces derniers de se familiariser avec ce genre de dispositif. Il annonce disposer de tous les documents concernant ce point et peut les remettre à l'échevin de la mobilité ou la personne en charge du dossier. Il rappelle également avoir demandé un îlot au milieu de la Rue Vervueren, il y a un an ou deux.

Axel François (PS) indique qu'il s'occupe de la mobilité, même s'il n'en est pas l'échevin, et que les travaux de la Commission de la mobilité qu'il préside vont déboucher sous peu sur des points concrets (10ne). A propos de la zone 30, il annonce qu'elle va devenir obligatoire aux abords des écoles et qu'on verra si on peut l'appliquer ailleurs. «Ça n'a rien à voir», déclare **Nestor Bontet** (PS) qui demande s'il peut remettre les documents au Collège du Bourgmestre et des Echevins et que la zone dispose d'un conseiller de la mobilité.

Daniel Vankerkove (IC) demande alors que l'on respecte le travail de M. Meunier, initié par une plainte des riverains. Par ailleurs, en ce qui concerne l'îlot,

TAXE	MONTANT 2005	CHANGEMENT
1. Permis de lotir	120 euros	+20 euros
2. Documents administratifs	0,25 à 12,5 euros	Idem
Carte identité élect. & duplicata		5 euros et 8 euros
3. Permis d'urbanisme & CU2	37 euros par demande	Idem
4. Renseignements urbanistiques	61 euros par demande	Idem
5. Renseignements généalogiques	12 euros par demandeur (1 consult.)	Idem
6. Mariage le samedi après-midi	124 euros	Idem
7. Raccordement aux égouts	20 euros + facturation hors redevance	Idem
8. Versages sauvages	Frais réellement engagés	-
9. Inhumations	litrois = 0 euros/non-litrois= 198 euros	Idem
10. Exhumations	250 euros + facturation hors redevance	Idem
11. Caveau et columbarium d'attente	5 euros/jour Idem	
12. Enlèvement des immondices	1 euros par sac de 60 litres	Idem
13. Force motrice	14,87 euros/kw	Idem
14. Panneaux et emplacements publicitaires fixes	0,60 euros/dm2	+0,28 euros/dm2
15. Ecrits publicitaires	0,04 euros (1 page)/0,07 euros (fascicule)	Idem
16. Dépôts mitrailles	5 euros par dépôt et par m2 (max 2500 euros)	Idem
Véhicules usagés		
17. Permis d'environnement	Permis envir.: Classe 1 (500 euros), Classe 2 (50 euros) Permis unique: cl. 1 cl. 2 (150 euros) et cl. 3 (20 euros)	Idem (600 euros),
18. Agences bancaires	200 euros par poste de réception	+76 euros
20. C.E.T.	3 euros/tonne (incinérateur)	+0,52 euros
21. Loges foraines & Occupation	2 euros/m2: min. 15 euros max 500 euros	Plafond maximum
22. Pylônes	2500 euros par site radio	Idem
23. Secondes résidences	450 euros hors camping	Idem
	124 euros dans camping	Idem
24. Piscines	200 euros: entre 10 et 100 m2	Idem
	400 euros: +100m2	
25. Terrains de golf	6.197,34 euros/terrain	Idem
26. Précompte immobilier	2100 centimes additionnels	Idem
27. I.P.P.	7%	Idem
28. Camping	500 euros: emplacements fixes à l'année	200 euros
29. Concession - Colombarium	litrois: 200 euros sans caveau /300 euros avec caveau Cellule columbarium: 300 euros Non-litrois: 1500 euros	Idem

François Sivine (PA) trouve que cette clause sur les résultats «dévie la régie foncière de son objectif», qui n'est pas de devenir «pourvoyeur de fonds pour la commune». **Marcel Herman** (PA) se demande alors pourquoi d'autres communes adoptent cette disposition. **Daniel Vankerkove** (IC) répond alors que cette clause est là car la commune apporte toutes les sommes, mais n'a pas de problèmes à ce que «les bénéfices retournent dans la régie foncière dans des proportions plus importantes». **Axel François** (PS) parle alors de prudence à propos des statuts et déclare, tout comme **Daniel Vankerkove** (IC), que le conseil communal rediscutera de cela dans un an. **Thierry Meunier** (Ecolo) évoque, au contraire, la difficulté de gérer une régie foncière alors même que la clé de répartition changerait à chaque fois et demande à ce que la proposition de retour des bénéfices ne soit pas statutaire, afin de donner à la RF «un maximum de moyens et de souplesse».

Vote Pour: Majorité (11) + Marcel Herman (PA) Abstention: François Sivine (PA) - Pierre Lisart (PA) Contre: Ecolo (2)

CLI

(Urgence point 2)
L'échevin de la Culture, **Claude Crapet** (IC), demande l'approbation d'un nouveau paragraphe dans le contrat programme signé entre la commune et le CLI, ce dernier s'installant bientôt au 36 rue de la montagne. La prise en considération de l'achat et de la

Conseil

COMMUNAL DU 18 JANVIER 2005

Petit Tram n°324 - février 2005

il signale que la police avait demandé d'enlever un obstacle précédent installé là. Il demande également à ce que les notes du conseiller soient transmises.

Vote Pour: Unanimité

2. En ce qui concerne la limitation à 50km/h rue Hameau de Samme, **Daniel Vankerkove** (IC) signale au conseil que M. Meunier a donné un avis négatif, car, à certains endroits, «une vitesse inférieure à 50 devrait être pratiquée». Deux possibilités existent alors: mettre des panneaux aux deux accès de la rue, ou mettre la rue en circulation locale. **Vote Pour:** Unanimité

AUTRES POINTS

Eglise Protestante de l'Alliance: quitus de fin de gestion (Unanimité)

Fabrique Eglise Saint-Laurent: hausse de 1000 • de l'intervention communale causé par la hausse de mazout (Unanimité)

Service Incendie: Jean-Paul Cayphas (IC) demande aux conseillers de voter la redevance forfaitaire annuelle du service incendie, (133.142,02 euros-2003), indique que la rémunération par habitant est, à l'itre, la plus chère du Brabant Wallon, mais qu'une «réforme en cours devrait réduire cela». (Unanimité)

Vote d'1/12è provisoire: en l'absence de budget 2005, pour faire fonctionner la commune en janvier (Unanimité)

Marchés publics: délégation au Collège du choix de mode de passation (Pour: Majorité (11) - Contre: Opposition (5))

Urbanisme - dossier Taminiau: cession d'une bande de deux mètres de large pour permettre aux voitures de se croiser le long d'un lotissement Rue du Vieux Pavé d'Asquempont, un premier lotissement ayant déjà fait l'objet d'une telle mesure. **Thierry Meunier** (Ecolo) s'inquiète de ce que cela favorise la vitesse des véhicules. **Jean-Paul Cayphas** (IC) signale qu'on pourra toujours procéder à des aménagements de voirie par après. **François Sivine** (PA) demande à ce qu'aucun nom n'apparaisse ici, proposition reprise par **Daniel Vankerkove** (IC) (Unanimité).

Roman Pais: demande d'étude d'un plan communal d'aménagement pour un terrain situé rue Brancart, sur l'itre et Braine-le-Comte, afin de permettre à la Société wallonne de logement d'y réaliser des investissements. L'étude est gratuite. (Unanimité)

AUTRES POINTS EN URGENCE

1. **Contrat agglomération:** la station collective d'épuration se déplace quelque peu et sera installée entièrement sur Virginal à l'arrière de Catala (Sympa Blesin); le subside de la Région wallonne pour l'aménagement de la voirie à la Rue du Bois de la Houssière se monte à 60% (pour rappel: la SPGE subsidie l'égouttage à hauteur de 100%). (Unanimité)

2. **Règlement général de police:** le Conseil de police a approuvé les 3 modifications apportées par le Conseil communal d'ltre au Règlement général. Il faut donc revoter le règlement (Unanimité).

3. **Terrain multisport** (en face de l'école communale d'ltre): l'itre a reçu une promesse de subside de 11.000 • pour le réaménagement de l'ancien terrain de basket en espace consacré à l'accueil extrascolaire pour les deux réseaux. Les subsides étant inférieurs aux montants prévus, la commune fait seulement réaménager l'ancien terrain en terrain de badminton, de basket, du handball et de volleyball. (Unanimité)

4. **Tourisme fluvial:** Pour la capitainerie près de l'écluse 5F, le mode de passation des marchés choisi, à savoir l'adjudication publique, a débouché sur deux offres largement supérieures aux montants prévus (200-210.000 euros). L'architecte conseil suggère de diviser les lots et de procéder par adjudication restreinte. Des économies de 35.000 euros ont également été trouvées dans l'aménagement intérieur de la capitainerie. (Unanimité).

INFORMATIONS DU COLLÈGE

Ferdinand Jolly (IC) fait rapport des travaux de la voirie de liaison au centre d'ltre. Après l'égouttage, les travaux concernent maintenant le remblayage pour l'aménagement de la voirie. L'accès à l'école libre est garanti par une passerelle posée sur le Ry-ternel, accessible via le parking du terrain de football.

Daniel Vankerkove (IC) signale que le dossier de l'Eglise de Haut-ltre se poursuit favorablement et que l'octroi d'un permis de bâtir permet à la commune de lancer les adjudications. «Nous travaillons pour avoir des subsides», conclut-il.

QUESTIONS ORALES

Pierre Lisart (PA) s'inquiète de la procédure choisie pour remplacer le chef des travaux démissionnaire et du rôle du conseil communal dans le choix. Le secrétaire communal lui répond que publicité a été faite sur le site Internet de la commune, dans le Bulletin communal et auprès du Forem, et qu'après vérification de l'adéquation des



profils des candidats, les candidats restant passeront devant un jury. Il indique que le conseil peut être informé, mais que cela dépend du Collège du Bourgmestre et des Echevins, vu qu'il s'agit d'un emploi contractuel.

Françine Liénard (Ecolo) se demande si la commune ne ferait pas mieux d'interrompre les travaux de réhabilitation de la décharge Duferco, vu l'incertitude juridique entourant ces derniers. **Ferdinand Jolly** (IC) lui répond que, au contraire, que laisser la membrane à nu serait la pire des choses car elle favoriserait la concentration d'eau en aval de la décharge, qu'il faut voir l'intérêt des habitants dans leur ensemble et éviter les glissements de terrains.

Françine Liénard (Ecolo) s'inquiète également de ce que ces travaux génèrent de la boue qui se retrouve sur la rue du Roelux et sur la route provinciale proche, créant par là un danger pour la circulation. **Ferdinand Jolly** (IC) signale avoir constaté cela et demandé au responsable des travaux ce qu'il en était. L'aspiration de la brosse de nettoyage était en cause et ce problème a été résolu depuis.

François Vermeulen

Conseil

COMMUNAL DU 31 JANVIER 2005

La proximité avec la date de clôture de la mise en page, ne nous a pas permis de vous proposer un compte-rendu complet, vous le trouverez dans le Petit tram de mars.

BUDGET 2005 - FAITS MARQUANTS

● Les recettes de l'exercice propre du budget ordinaire (7.176.738 •) augmentent moins vite, soit +2,87%, que les dépenses (+4,43%) qui s'établissent à 7.235.059 •.

● Plus de la moitié du budget des travaux et investissements ou budget extraordinaire (994.428 •) sera financée par trois emprunts d'un montant global de 565.000 •.

● La charge de la dette dans le budget global reste dans des proportions raisonnables, puisqu'elle ne représente que 3,73% des dépenses.

● Des travaux importants sont budgétisés pour cette année, parmi lesquels figurent l'égouttage d'une grande partie de la commune, l'aménagement du carrefour de la rue Basse et de la Rue du Centenaire, des travaux au bâtiment du pôle culturel sis Rue de la Montagne, l'aménagement du bâtiment de police et l'assainissement du site de Fauquez.

Vote Budget Ordinaire

Pour: Majorité (11) + Ecolo (2) + Marcel Herman (PA)

Abstention: François Sivine (PA) et Pierre Lisart (PA)

Budget Extraordinaire

Pour: Majorité (11) + Marcel Herman (PA)

Abstention: Pierre Lisart (PA) et François Sivine (PA)

Contre: Ecolo (2)

Vote Global Pour: Majorité (11) + Marcel Herman (PA)

Abstention: Ecolo (2) + Pierre Lisart (PA) et François Sivine (PA)

Budget du CPAS

Pour: Unanimité

François Vermeulen



Les valves communales



- permis d'urbanisme : **Construction d'un ensemble de logements** (maisons individuelles et appartements) rue Cardinal Mercier 3 à Virginal. Demande introduite par Olivier Dewulf pour le compte de Cartonex sprl. Modification du bâtiment F par rapport à l'enquête précédente, la modification de l'assiette de la voirie en la session d'une bande de terrain le long de la voirie est toujours d'actualité. Le dossier peut être consulté au service urbanisme les jours ouvrables de 9 à 12H. Les réclamations sont à déposer par écrit auprès du Collège des Bourgmestre et Échevins pour le 11/02. Les remarques orales peuvent être communiquées au service urbanisme le 11/2 de 10H30 à 11H30.

- permis d'environnement : **introduit par M De Bie 32 rue de Haut-ltre à l'itre pour le maintien en activité d'une exploitation agricole.** Le dossier peut être consulté au service environnement les jours ouvrables durant les heures de service et sur rendez-vous jusque 20H. Les réclamations sont à déposer par écrit auprès du Collège des Bourgmestre et Échevins pour le 14/2 à 11H30.

- permis d'environnement : **introduit par Recycle Compact sprl, situé 28 rue de Tubize à 1460 Virginal.** La demande de permis unique comprend : modification de l'affectation d'une partie de bâtiment industriel en salle de réception, l'aménagement d'un parking et l'exploitation d'une salle de réception de ± 300 m². Le dossier peut être consulté au service environnement les jours ouvrables durant les heures de service et sur rendez-vous jusque 20H. Les réclamations sont à déposer par écrit auprès du Collège des Bourgmestre et Échevins pour le 17/2 à 11H30.

Vie ASSOCIATIVE

Oxfam

Le petit déjeuner Oxfam de Virginal en soutien des victimes du Tsunami

Après le succès rencontré par le petit déjeuner, nous avons remboursé à OXFAM 604 euros en produits solidaires (épicerie et artisanat) achetés ou consommés par les petits déjeuneurs. Tous les comptes ayant été faits, l'équipe de bénévoles s'est retrouvée avec un solde positif de 284 euros.

Comme l'objectif des petits déjeuneurs n'est pas de faire un quelconque bénéfice mais de faire connaître et soutenir une production juste et équitable dans le Tiers Monde, et qu'en plus le drame du tsunami nous invite tous à la solidarité, ces 284 euros ont été versés intégralement à l'association « Via Campesina ». Encore merci à tous ceux qui ont participé à notre petit déjeuner.

**Pour l'équipe de bénévoles,
Anne Lucas et Marc Hordies**

Que fait « Via Campesina » ?

Via Campesina est un réseau international de mouvements paysans, de familles paysannes, d'ouvriers agricoles, de peuples indigènes, et d'organisation de paysans sans terre ainsi que d'autres mouvements ruraux. Cette organisation est soutenue par Oxfam qui y consacre 2 pages dans son dernier journal.

Via Campesina a lancé un appel à la solidarité pour permettre dans un premier temps de répondre à l'urgence en fournissant une aide alimentaire, de l'eau potable, des abris et des médicaments aux familles de paysans et de pêcheurs frappées par le raz-de-marée et, dans un deuxième temps, leur offrir les moyens de reconstruire leur communautés et leurs moyens de subsistance. Pour Via Campesina, les secours qui doivent être mis en place doivent impliquer activement les

communautés paysannes et les communautés de pêcheurs. Les organisations locales doivent jouer un rôle de premier plan dans la mobilisation et la définition des actions à entreprendre. Via Campesina veut donner à ces communautés et à leurs organisations le support politique dont elles ont besoin pour obtenir les fonds nécessaires à cet effort de reconstruction. Les sommes qui seront recueillies dans le cadre de cette campagne seront destinées essentiellement à renforcer les communautés locales afin de leur permettre de jouer ce rôle clé.

Pour plus d'information, si vous avez accès à internet, allez sur www.viacampesina.org



Vie Féminine

Calendrier

Janvier
Chez Georgette
13h30
Programme 1^{er} Trimestre
Souviens-toi du futur ! Échanges.
Février
Jeudi 3-13h30
Cinéma
Ittre, Grand-Place
Jeudi 17-13h30
Chez Jeanine
Balade ! Chaussures.
Mars
Jeudi 3-13h30
Chez Claudine H.
Notre point de vue sur ...

Jeudi 17
Bruxelles en train.
Musée de la dynastie.
Avril
Jeudi 14-9h30
Arboretum de Meise
Pilori-Br-le-Château.

Jeudi 28-13h30
Chez Madeleine
Balade !! Chaussures
Ou Point de vue sur...

Adresse de contact :
**Lobet Arlette, rue du buré 14,
1460 ITTRE 067/64.66.52**



Croix Rouge

Prochaines collectes de sang

ITTRE
école communale
rue Jean Jolly 17h00 à 19h30
4 mars - 3 juin - 9 septembre
2 décembre

VIRGINAL
salle polyvalente 17h00 à 19h30
11 mars - 10 juin - 16 septembre
9 décembre

Vu l'augmentation du nombre de donneurs, désormais, 2 médecins seront présents. Merci à tous les donneurs et c'est avec plaisir que nous vous accueillerons de plus en plus nombreux.

M. Delhoux

INFIDI

Association d'infirmières à domicile de Ittre INFIDI, c'est parti !

En effet, depuis ce premier janvier, notre nouveau service de soins à domicile a débuté ses activités dans notre village.

En quoi consiste ce service ?

Outre les soins infirmiers classiques tels que toilettes, pansements injections... nous proposons toute une gamme de soins destinés à faciliter et améliorer la qualité de vie à la maison, tant pour les personnes ayant de légères difficultés que pour celles lourdement dépendantes. Vu la polyvalence de notre équipe et nos spécialités diverses (infirmière sociale, infirmière en gériatrie, infirmières en soins intensifs), nous pouvons vous accompagner pour certains soins qui paraissent anodins (tels que mettre des gouttes dans les yeux après intervention, préparer les médicaments pour la semaine, mettre ou enlever des bandages ou bas de contention, faire une éducation aux personnes diabétiques et leur apprendre à faire les injections d'insuline, etc...) mais également pour la prise en charge d'hospitalisations à domicile avec des actes techni-

ques beaucoup plus spécifiques afin que les personnes qui le souhaitent, et dans la mesure de nos possibilités, puissent rester chez elles le plus confortablement possible.

Quel est le prix de ces soins ?

Les soins prestes sont facturés à votre Mutuelle ; nous ne demandons ni cotisation ni droit d'inscription ; seul le ticket modérateur vous sera demandé. Les personnes non couvertes par une Mutuelle se verront facturer le montant des soins au tarif INAMI.

Quel territoire couvre ce service ?

Nous administrons les soins dans les trois villages de l'entité, Haut-Ittre, Ittre (y compris Baudémont et Fauquez) et Virginal. Lorsque les rues de villages voisins sont incluses dans le centre de notre commune, comme certains quartiers de Braine le Comte et de Hennuyères

à Virginal, nous acceptons de nous déplacer.

Qu'en est-il du dispensaire ?

L'idée du dispensaire nous est venue suite aux hospitalisations de plus en plus en plus courtes avec retour précoce à domicile ; ces personnes sont autonomes et valides, mais nécessitent des soins infirmiers. Tous les soins réalisés à domicile peuvent être réalisés au dispensaire. Le dispensaire fonctionne sur rendez-vous afin de permettre aux personnes qui travaillent de recevoir des soins dans les plages horaires qui leur conviennent le mieux.

Si vous souhaitez recevoir des soins à domicile ou au dispensaire, ou si vous désirez des renseignements supplémentaires, contactez nous au 0476 / 314 173.

L'équipe INFIDI.



JSI

Nouveau président

Depuis fin décembre, c'est Philippe POULAIN qui exerce la fonction de Président au football de Ittre.

Il remplace Christian Devreker qui avait démissionné. L'Assemblée Générale de fin décembre a encore élu ou confirmé les mandats de :
Joël DUCOCHET, vice-Président
Johan PLASMAN, Correspondant Qualifié
Yvon MANGON, Secrétaire
Didier COTHEELS, Trésorier et Président des Fêtes
Olivier MONBARTS, Pascal TOURNAY et Serge GASPARD sont Administrateurs.
Daniel VANKERKOVE est Président d'Honneur.
Les jeunes qui veulent pratiquer le football, sont toujours les bienvenus. Ils peuvent se présenter aux entraînements les mercredi et vendredi ou s'adresser au tenancier de la buvette, rue Jean Jolly. (067/64.80.27)



Image du repas organisé le 29 janvier à la salle Polyvalente de Virginal

Service d'entraide des entités Tubize-Rebecq-Ittre

Le repas annuel

Le samedi 19 mars prochain à 12h et à 18h. A l'école Saint-Joseph sur la Grand Place à Tubize.

Venez participer à ce super-repas !!! Vous y êtes toutes et tous attendus.

Les fonds récoltés serviront à des colis alimentaires et à prendre en charge l'achat de médicaments et de combustibles pour les plus démunis de nos communes. Ils serviront également à des aides ponctuelles. Le service d'entraide met égale-

ment à disposition des vêtements, meubles, électroménagers..

Pour toute information : Monsieur et Madame Jean-Marie PAUL au 02/355.81.20 ou 0473/95.56.44

Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) Environnement : sensibilisation et civisme

(Suite du Petit Tram n°323)

Le mois dernier le groupe « Information » vous a proposé un article intitulé : « Quelques principes pour un entretien respectueux des haies et de la biodiversité », en voici l'introduction que nous n'avions pas su intégrer par manque de place.

Environnement : Sensibilisation et civisme...

La mise en œuvre du PCDN – Plan Communal de développement de la Nature – a pour but d'améliorer l'aspect « Nature » de notre commune.

Le projet est ambitieux, le programme est vaste, les aspects sont multiples.

L'homme fait naturellement partie intégrante de la Nature. Sa qualité de vie est en partie conditionnée par son environnement de proximité, son quartier, sa commune.

Les responsables communaux et la police veillent à cette qualité de vie, notamment par l'établissement d'un « règlement général de police ».

L'application de ce règlement par la population ne peut que faciliter des relations courtoises et conviviales entre les citoyens. En quelque sorte redonner de l'importance à la notion de civisme.

En première approche, nous vous proposons une information sur

Les Haies et les Plantations

La haie est un alignement d'arbres, d'arbustes, d'épineux ou de branchages, servant à limiter, clôturer ou protéger les champs, les prairies et les jardins. Dans les jardins le choix se porte trop souvent sur des espèces uniformes (thuyas, cyprès,...) s'intégrant mal au paysage et peu appréciés des oiseaux. Au contraire, une haie champêtre constituée de plusieurs espèces indigènes (charme, aubépine,...) s'adapte mieux à l'environnement. Elle offre des variations saisonnières, résiste mieux aux maladies et abrite une faune variée. La présence de charmes et de hêtres forme un écran visuel appréciable grâce à leurs feuillages marcescents (les feuilles mortes restent accrochées aux branches pendant l'hiver).

Les avantages des haies

Véritable forêt linéaire, la haie permet d'assurer des échanges de populations animales. A long terme, elle évite la dégradation génétique d'une population qui se reproduit en vase clos

Elles luttent contre les effets néfastes du vent (érosion des terres, dissémination des parasites et des insectes pollinisateurs).

Elles régularisent l'humidité et empêchent le dessèchement du sol et des plantations.

Elles protègent les bâtiments.

Elles créent un micro-climat favorable à la vie végétale et animale.

Elles procurent refuge et nourriture aux oiseaux et à d'autres espèces.

Elles fournissent fruits (noisettes, mûres, prunelles,...), tisanes, herbes médicinales et alimentaires, champignons, bois de construction et de feu, vannerie,...

Les différents types de haies

La haie-clôture simple: une seule espèce sur un seul rang, à tailler une fois par an.

La haie-clôture mélangée: la majorité des arbres appartiennent à une espèce de base (charme, hêtre, noisetier, aubépine,...) à laquelle sont ajoutés des arbres d'espèces complémentaires (cornouiller sanguin, fusain, viorne obier,...). L'espèce de base forme la haie; les espèces complémentaires constituent des bouquets.

La haie libre: haie non taillée qui peut contenir beaucoup de petits arbustes, souvent placés sur 2 rangs rapprochés.

La haie brise-vent: surtout plantée dans les grandes plaines cultivées, associe des arbres hauts de jet principaux (ex: merisier) et intermédiaires (ex: peuplier), des grands arbustes (ex: noisetier), des arbres à recéper (ex: charme), et des petits arbustes (ex: cornouiller sanguin).

Les droits et les devoirs des haies

Les règles à respecter pour les plantations effectuées par un propriétaire sur son terrain sont :

Une distance de 50 cm au moins du voisinage si la hauteur de plantation est limitée à 2 mètres

Une distance de 1 mètre, au moins si la hauteur maximale est de 3 mètres

Une distance de 2 mètres au moins si la hauteur dépasse 3 mètres

Comme le prévoit le règlement de police, une haie qui déborde sur le trottoir au point de gêner le passage et de constituer une source de danger, exige une intervention de son propriétaire.

De même la taille des haies a également pour but de ne pas gêner les propriétés voisines.

Nous reproduisons ci-après le texte de l'article 57 du nouveau Règlement Général de Police

Article 57 – De l'élagage des plantations débordant sur la voie publique Le propriétaire d'un immeuble et/ou de son occupant et/ou celui qui en a la garde est tenu de veiller à ce que les plantations soient taillées de façon telle qu'aucune branche :

Ne fasse saillie sur la voie carrossable, à moins de quatre mètres et demi au-dessus du sol ;

Ne fasse saillie sur l'accotement ou sur le trottoir, à moins de deux mètres et demi au-dessus du sol.

En aucune manière les plantations ne peuvent masquer ou gêner la signalisation routière, les câbles aériens et l'éclairage public, quelle qu'en soit la hauteur. Ils doivent en outre, se conformer aux mesures complémentaires prescrites par le Bourgmestre, lorsque la sécurité publique est menacée. A défaut, il est procédé d'office aux frais, risques et périls du contrevenant

Sources :

Fiche conseil n° 43 d'Ecoconsommation (01.12.200) « L'Environnement au jardin » guide édité par la Région Wallonne. Guide technique du bocage - Parc naturel régional des caps et des Marais d'Opale

Pour le PCDN, le groupe « Communication »

André Clément - Anne Grégoire

Groupe de travail zones humides et communication

En collaboration avec les 3^{ème} et 4^{ème} primaires de l'école libre de Virginal et leur professeur Mme Chantal Vanvaremborgh, la 6^{ème} primaire de l'école libre d'Iltre et leur professeur Mme Christiane Bovy, le PCDN se

propose d'effectuer un recensement des sources de nos 3 villages. Nous aurions besoin de l'aide de chacun pour récolter photos, souvenirs, poèmes, historiettes, dessins au sujet des fontaines et sources d'Iltre. Avez-

vous une source, une fontaine, un étang, un ruisseau dans votre jardin ?

Avez-vous en mémoire les habitudes de nos anciens autour des sources ?

Merci de prendre contact pour

les partager avec nous !

Responsable : Ch. Préaux,
067/49.31.67 La Copenne, 4
1460 Iltre

Pour ce recensement, nous ac-

cueillons toute personne ou classe d'élèves désireuses d'y participer activement.

Merci d'avance de votre soutien. Une surprise se prépare pour la fin de l'année scolaire.

Nos petits recenseurs de sources

Le 10 novembre 2004, notre classe de 3^{ème} et de 4^{ème} années est allée voir des sources. Tout d'abord, nous avons mis le cap sur la « Rue du petit Paradis » chez le docteur Schuermans. Là, il y avait un étang alimenté par 3 sources, la « Fontaine Paisible » et un puits.

Ensuite, nous sommes allés à la rue du Val Jolly. Quentin nous a guidés vers une source sur l'ancienne voie du tram. Il nous a expliqué qu'autrefois, elle était canalisée et qu'elle passait sous les rails du tram.

Notre deuxième promenade a eu lieu le 22 décembre 2004. Mon-

sieur Vanderlinden nous a fait découvrir des fontaines et des sources. Connaissez-vous la différence entre les deux ? Une source est naturelle tandis que la fontaine est aménagée par l'homme pour y puiser de l'eau. D'abord, notre promenade a débuté avec le château d'eau. Celui-ci va bientôt être démolie. Maintenant ce sont de grosses pompes qui alimentent nos robinets. Ensuite, nous avons vu :

l'emplacement de la fontaine des morts. (en face de la maison communale, près de la maison de Mr et Mme Crapet), la fontaine Saint-Pierre (il reste juste une statuette du saint au-dessus d'un garage dans la rue Emile Vandervelde), la fontaine des fonds, la fontaine « Mélanie Ca-

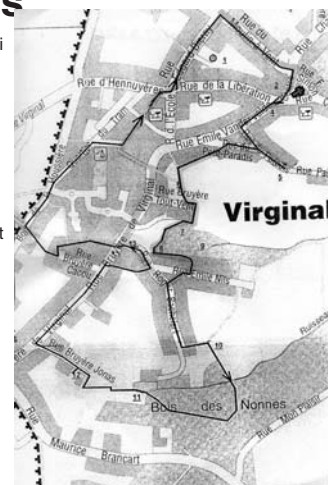
rotte ». Puis nous sommes descendus vers le ruisseau du Bois des Nonnes. Nous sommes remontés vers la rue Roger Bachelart. Là, nous avons vu l'emplacement de la pompe « d'el Bruyère ». Ensuite, nous avons poursuivi notre chemin jusqu'à la salle polyvalente. Marie Vanderlinden nous y avait préparé une collation. Elle nous a aussi remis un dossier sur l'eau.

Il nous a bien aidé. Merci à tous ceux qui nous ont accompagnés et soutenus pour cette merveilleuse balade !

(Cette balade ainsi que les autres sont organisées dans le cadre de notre travail de collaboration avec le PCDN de notre commune. C'est

Christine Préaux qui nous soutient)

Pour nous contacter,
EPLM de Virginal
(3^{ème} et 4^{ème} A)
Rue du Centre, 13
1460 Virginal
iltre.virginal@belgacom.net



Des changements climatiques - vraiment ?

Hélas oui, vraiment !

Le 03 décembre 2004, la Maison de l'Urbanisme du Brabant Wallon organisait à Ottignies une conférence consacrée au thème « Les changements climatiques ».

L'un des intervenants, Mr van Ypersele, professeur à l'Institut d'Astronomie et de Géophysique G. Lemaître (U.C.L.) procède à une analyse des phénomènes climatiques et présente des hypothèses sur les conséquences qui en découlent.

Sa présentation commence par l'effet de la combustion des combustibles fossiles qui a pour inconvénient l'émission de dioxyde de carbone (CO²) dans l'atmosphère.

La quantité croissante de ce gaz et le déboisement contribuent à l'augmentation de CO², celle-ci renforce l'effet de serre et modifie le climat.

Par suite des activités humaines, il y a un excédent de l'ordre de 3,5 milliards de tonnes de CO² par an, sur une émission totale annuelle estimée à 30 milliards de tonnes de CO².

L'excès de CO² dans l'atmosphère provoque :

- une hausse des températures.
- des changements de précipitations suivant les régions et les saisons.
- une hausse des niveaux des mers et des océans.
- des vagues de chaleur plus fréquentes et plus importantes.
- un impact négatif sur la biodiversité et la santé de la population.
- la qualité de l'eau et de l'air pourrait être affectée.

On observe depuis le début du vingtième siècle une augmentation de la température moyenne de 0,6°C, alors qu'elle était stable depuis 10.000 ans.

D'après le G.I.E.C. (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat), la température devrait continuer à croître de 1,4 à 5,8°C en moyenne mondiale pour la période de 1990-2100. Ces hausses de températures provoqueraient entre autres, par suite de la dilatation thermique des masses d'eau et de la fonte des

glaciers, une élévation du niveau des océans de 9 à 88 cm à l'an 2100 et pourrait atteindre 5 à 8 m sur les 1.000 prochaines années.

Deux approches possibles

Le deuxième intervenant, Mr Eric Lambin, professeur au Département de géographie (UCL) examine l'impact des activités humaines sur les ressources de la planète, à savoir :

- La modification des écosystèmes.
 - L'aspect des biens et services fournis par la Nature.
 - La pêche et l'exploitation intensives des terres
 - La déforestation et la désertification.
- Ensuite, le conférencier reprend les arguments des optimistes et des pessimistes.
- Les optimistes relèvent les points ci-après :
- La planète peut être considérée comme un système robuste.
 - Il faut tenir compte des progrès technologiques.
 - Considérer le pouvoir autorégulateur du marché.
 - L'inventivité des nouvelles générations.

Par contre, les pessimistes affirment :

- Il y a des limites au développement.
- Les changements environnementaux sont irréversibles.
- On constate, au sujet de l'évolution de la technologie, que les rendements sont décroissants pour les nouveaux développements (les améliorations pour une technologie donnée demandent des investissements beaucoup plus lourds par rapport aux résultats escomptés)
- La notion de régulation des marchés a également ses limites, (hausses des prix pour limiter la consommation de certains produits).
- Il faut préserver l'avenir des générations à venir.

Quelques aspects encourageants.

Au niveau des réactions aux changements de l'environnement, on constate déjà certains aspects encourageants, par exemple :

- un effet bénéfique sur le trou d'ozone, suite au protocole de Montréal.
- 12% de la surface terrestre est protégée.

Pour inverser le phénomène des influences négatives des impacts humains sur la planète, il faudrait :

- Une prise de conscience des problèmes et réorienter la consommation.
- Une intervention politique et une réforme des institutions.
- Des innovations technologiques et des nouvelles opportunités économiques.

En conclusion, les changements climatiques et l'augmentation des températures qui en découle sont pour le moment inévitables. Ceux-ci peuvent être limités à condition d'agir maintenant et chacun à son niveau.

André Clément
Nadine Ferrard

Cuisine Nature, Cuisine du Monde



Le Centre de Loisirs et d'Information d'Ittre, Le CLI, vous propose un nouveau module de trois dimanches de Cuisine Nature avec cette fois une ouverture sur le monde et la découverte de « la cuisine d'ailleurs »

Cela se passera le dimanche dès 9h30' et jusque +/- 14h dans les cuisines du sacré-Cœurs de Virginal, rue du centre, à côté de l'église.

✓ Le 24 avril, Cuisine du MAROC

Avec Fettouma Kabal, nous ferons entrer le soleil du Maroc dans les cuisines !

✓ Le 22 mai, Cuisine de L'INDE

Avec Silvana Battaglia, grande voyageuse, passionnée de l'Inde, nous irons sur la route des épices...

✓ Le 12 juin, Cuisine du CONGO

Avec Paola Kabulo, de la Fondation Marthaalayah, qui aide les jeunes filles mères et leurs enfants au Congo.

PAF : 18 euros par atelier ou 50 euros pour les trois.

Ces prix couvrent l'animation, la préparation et la dégustation des plats.

PS : Il serait utile de vous munir d'un récipient afin de reprendre les « bons restes »

L'inscription sera effective après paiement endéans les 10 jours.

Contact et infos :
CLI, Anne Grégoire
067/64 73 23
cli@swing.be
4, Rue Planchette – 1460 Ittre



Balade Nature des 4 saisons

Au fil des saisons, le Centre de Loisirs et d'Information – CLI – vous propose une promenade, seul ou en famille, de quelques kilomètres pour découvrir la nature et le patrimoine de notre région.

Avec Eric Moureau, guide accompagnateur en randonnée et interprète nature

✓ le dimanche 28 février

Balade de l'Hiver

Départ à l'église d'Ittre, à 9h30', retour prévu au même endroit vers 14h

✓ le dimanche 29 mai

Balade du Printemps

Départ à l'église de Virginal, à 9h30', retour prévu au même endroit vers 14h

✓ le dimanche 28 août

Balade de l'Été

Départ à l'église d'Haut-Ittre, à 9h30', retour prévu au même endroit vers 14h

✓ le dimanche 27 novembre

Balade de l'Automne

Départ à l'église de Ronquières, à 9h30', retour prévu au même endroit vers 14h

A travers des jeux, des contes et légendes, des lectures, des observations, des expériences, des découvertes, ...

Nous dînerons ensemble, en plein air (sauf si cela n'était vraiment pas raisonnable !).

Nous vous demandons de prévoir un pique-nique ainsi que des vêtements adaptés, en fonction de la météo. Bottines ou bottes recommandées.

Réservez dès à présent car les places seront limitées à 20 personnes par balade.

Participation au frais

· 6 euros par personne.

· Article 27 : 1,25 euros

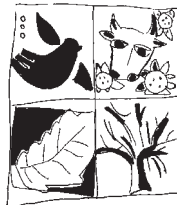
L'inscription sera effective après paiement..

Renseignements

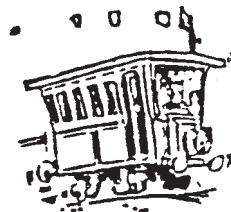
et inscriptions au CLI

Anne Grégoire 067/64 73 23

cli@swing.be



CLI



Porcelaine

Tu veux recoller ce vase
De tant de souvenirs vécus
Tu veux rattraper ces
phrases,
Que tu n'aurais pas dû.

Auras-tu la patience
D'ajuster chaque éclat
Bord à bord avec science,
Car ton cœur est si las

Rassembler les morceaux
Partis à la dérive
Pour qu'en revivie
Ce temps qui fut si beau.
Hélas, le fier esquif
N'est plus que triste épave
Il faut le rendre vif,
Lui refaire l'étrave.

Jacques Vanvarebergh



CLI

Stage Pour les Z'Ados...

Pour se rencontrer, pour faire connaissance, pour apprendre, découvrir, pour mettre en valeur ses talents, sa créativité, son imagination...

La photo « Argentique »

avec Pierre Lienard
« Numérique »
avec Arnaud Herman

Pendant le congé de Pâques, le Centre de Loisirs et d'Informations - CLI - propose aux adolescents de 12 à 16 ans un stage les après-midi de la deuxième semaine sur la photographie.

Les adolescents disposeront d'un appareil photo par personne. Avec Pierre Lienard qui les initiera à la photographie **argentique**, en noir et blanc, au développement et à l'agrandissement.

Nous découvrirons la photo **numérique** avec Arnaud Herman qui nous fera découvrir le logiciel « Photoshop »

Nous irons aussi au musée de la Photographie de 14h à 18h
- Rendez-vous, du lundi 4 avril au vendredi 8 avril 2005
- Aux sacrés Cœurs de Virginal, rue du Centre, à côté de l'église

Inscriptions jusqu'au jeudi 31 mars et effective après paiement.
Participation aux frais :
35 Eur pour les ados de l'entité et 40 Eur pour les ados hors entité

Renseignements et inscriptions au CLI
Anne Grégoire 067/64 73 23 cli@swing.be



PAS à PAS Stages Pâques

Le grand cabaret

Du 29 au 1 avril - Enfants de 5 à 9 ans - Tarif : 50 Euros (4 jours)
Au programme : danses, musique, cirque (acrobaties, équilibre, habileté, ...), magie et numéros insolites ! Costumes et décors, mise en scène.

Le monde fascinant de la forêt

Du 4 au 8 avril - Enfants de 3 à 7 ans - Tarif : 63 Euros (5 jours)
Au programme : découverte de la faune, de la flore, des métiers, des parfums, des couleurs, ... Chasse au trésor pédagogique dans le Bois de la Houssière et balade en âne avec la Ferme du Planois. Activités de 9h00 à 16h00. Garderie gratuite de 8h30 à 17h00.

Les enfants amènent leur pique-nique et une collation.
Les activités se déroulent en salle et à l'extérieur.

Lieu : Salle Pas à Pas, rue Bois de la Houssière, 20 à 1460 Virginal - Ittre.

Renseignements et inscriptions : Sophie Noach 067/64 90 64 et 0477/66 53 32

Centre Pluraliste Familial

Une équipe pluridisciplinaire :

vous accueille, vous écoute, vous informe en toute confidentialité et dans le respect du secret professionnel.

- vous propose des **consultations sociales** (gratuites)

- des **consultations conjugales*** pour adultes et ados en individuel ou en couple

- des **consultations psychologiques*** pour enfants, ados et adultes en individuel ou en famille

- des **consultations médicales*** (contraception, test de grossesse, dépistage des M.S.T., pilule du lendemain, traitement de la ménopause, ...)

- des **consultations juridiques*** (droit de la famille et droit des jeunes)

- des **consultations de médiation familiale*** (négociation et mise par écrit d'un contrat **amiable** à propos d'une séparation, d'un divorce, d'un conflit familial, ...)

* prix limités et adaptés.

Rue de la Déportation 13 1480 Tubize Tél/Fax: 02/355 69 45

Rencontre avec Sarah Berti.

Le jeudi 13 janvier 2005, la classe de 6^{ème} année a rencontré Sarah Berti, jeune écrivain dont les livres lui ont fait une bonne réputation.

Pendant environ deux heures, les élèves l'ont écoutée et lui ont posé toutes des questions au sujet de l'écriture de ses livres et de ses sources d'inspiration.

Depuis qu'elle est petite, Sarah a toujours rêvé d'être écrivain. Aujourd'hui, elle a réalisé son rêve. Elle a écrit plusieurs nouvelles, quelques livres et des pièces de théâtre. Un de ses thèmes de réflexion est le pour-quoi de la violence chez les jeunes. Nous avons appris qu'une de ses pièces de théâtre fait référence à une scène de violence qu'elle a connue un jour

dans une école. Nous aussi, nous nous sentons interpellés par la violence autour de nous. Mais nous voulons réagir et prouver à tous que l'on peut s'exprimer sans violence et méchanceté. Nous voulons dès aujourd'hui, construire une charte de respect au sein de notre école.

Edouard et les élèves de 6^{ème} de l'école libre d'Ittre.

EXPRESSION JEUNES

«Faut-il vraiment se montrer partout, en tout domaine pour être apprécié ?»

Dans ma chambre, couchée sur mon lit.

Des fois, on vous juge pour un détail lorsque l'on ne vous connaît pas vraiment. Vous portez un T-shirt d'EMINEM alors que votre meilleur(e) pote préfère SLIPKNOT ? Vous vous faites lâcher. De toute façon, dès que votre opinion est exposée au public, vous êtes dans le jugement. Bien ou Pas ?

In ou out ? On ne se refait pas.

Bien sûr, tout le monde juge. Intérieurement ou, pour les plus audacieux, en riant et montrant du doigt (précision : la phrase ci-dessus est à prendre au sens figuré. D'ailleurs, tout le texte ne comporte que des allusions). Pourquoi l'être humain a-t-il besoin d'humilier et de voir que certains de son espèce sont de

son point de vue pour détenir l'illusion d'être estimé ? D'avoir énormément d'amis ?

Comment surmonter le jugement ? C'est bien simple : ignorer, trouver la bonne réplique cassante correspondant au moment (ce qui est plus dur. Réservé aux gens dotés d'un sens aigu de la répartie) ou se dire qu'ils ne cherchent pas loin pour tirer des conclusions. Surtout, ne pas montrer aux «juges» qu'ils ont raison. Cela ne leur ferait que trop plaisir !

Attention, ne croyez pas que cela n'arrive qu'à vous. Moi-même, lorsque mon père m'appelle «poussin» devant la bande... Pourquoi toujours juger ? Pourquoi ne pas chercher le «pourquoi» du «comment ? C'est clair que chacun ne possède pas le don inné de la psychologie ; mais ne serait-ce qu'essayer ...

ce serait sympa...

Rien n'est perdu, je suis un «poussin».

Chaque être est différent par son physique, son éducation et ses idées. Le seul point commun que nous pouvons avoir si l'on nous en laisse l'occasion, c'est de construire notre propre opinion sur le monde qui nous entoure. C'est là que revient le problème du jugement.

Nous nous demandons si nous sommes «mieux» ou «moins bien» que les autres. La question en elle-même est idiote ; nous sommes simplement différents. Bon, je crois que je vais laisser commérer le village.

A bon entendre (-jugeur),

**Laura Arnould
(le meilleur des poussins)
25/01/2005**

Ecole libre

Projet d'immersion

Depuis le début de cette année scolaire, les écoles fondamentales libres d'Ittre et Virginal se sont engagées dans un projet d'immersion linguistique. L'enseignement en 3^{ème} maternelle est donné à 50 % en français et à 50 % en néerlandais. En 2005-2006, cette formule sera poursuivie en 1^{ère} année

primaire.

Nous convions les parents qui envisagent d'inscrire leur enfant à l'école maternelle à une **SOL-REE D'INFORMATION SUR L'ENSEIGNEMENT EN IMMERSION LINGUISTIQUE A L'ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE.**

Le lundi 14 mars 2005 à 20h00

à l'école libre de Virginal (rue du Centre, 13).

Vous aurez l'occasion d'entendre et de rencontrer les enseignantes actuelles de 3^{ème} maternelle et des parents d'enfants qui suivent l'enseignement dans leurs classes.

Renseignements : 067/64.78.05.



TARTES AL DJOTE

Boulettes sauce tomate frites
Samedi 5 mars à partir de 18h30
salle de HAUT-ITTRE
Tombola et ambiance musicale

Théâtre de la Valette Et puis... Bastogne !

Une création mondiale
de Jean-Pierre Gallet et Léonil Mc Cormick



cette pièce vient de recevoir le Prix André Praga, prix d'écriture dramatique décerné par L'Académie Royale de Langue et Littérature Françaises de Belgique avec la collaboration du Ministère de la Défense. sous le haut patronage de Monsieur le Ministre André Flahaut avec Léonil Mc Cormick et Didier Colfs mise en scène: Christian Ferauge - lumière: Xavier Letroye

Sur fond de reconquête de l'Europe occidentale par les forces alliées durant la 2^{ème} guerre mondiale, un père, mécanicien en Iowa, et son fils, engagé dans un régiment d'infanterie parachutiste américain, échantent leurs lettres. Il se crée ainsi une relation intense autour de deux personnages symbolisant une époque et ses soubresauts, dans ce cas, l'Amérique profonde des années 40, celle du père, et le parcours d'un fils idéaliste, emporté dans les vagues meurtrières de la reconquête alliée du continent européen. L'échange épistolaire et la découverte par le père du journal personnel de son fils ouvrent la porte à l'expression des rapports parfois ambigus qui lient un père à son fils, mais illustrent aussi les sentiments, souvent contradictoires, qui animent des êtres tenaillés par la peur, les doutes, les joies et le sens du devoir.

Le spectacle offre une vue sur la ligne du temps. En ce sens, il s'inscrit parfaitement dans la commémoration du 60^{ème} anniversaire de la reconquête de l'Europe atlantique en 1944 et 1945. Il permet de se remémorer des événements tragiques, mais porteurs d'espoir pour les peuples soumis à l'occupation nazie.

Une pièce qui prolonge la réflexion sur la guerre - la Libre Belgique 20/12/04

L'on nous avait annoncé une bonne pièce de théâtre sous la double houlette de Leonil Mc Cormick et de Jean-Pierre Gallet avec, en prime, une mise en scène pointue de Christian Ferauge; c'est bien davantage encore une extraordinaire tranche de vie qui se mue en conte philosophique qui nous est proposée. Où l'on est partagé entre l'effroi de la guerre et un héroïsme quotidien, bien à l'image des vétérans américains qui avaient pris place dans la salle du séminaire de Bastogne avec le prince Philippe, les présidents de la Chambre et du Sénat et un parterre de ministres fédéraux et régionaux pour sa création (inter)nationale.

Difficile de rester indifférents, tout blasés que nous soyons par le spectacle quotidien de la mort guerrière; a vrai dire, il n'est pas évident de garder la distance avec ces Américains tous simples qui s'investissent tout d'un coup dans une guerre qui les concernait certes mais où il fallait quand même une sérieuse dose de courage pour aller combattre ces maudits «Krauts» de l'autre côté de l'Atlantique...

Tout en soulignant encore la qualité du jeu de Leonil Mc Cormick (le père) et de Didier Colfs (Frank), voilà une oeuvre humaniste tout à fait contemporaine (au sens où l'Histoire a, hélas, tendance à repasser les plats) qui pourra être utilisée comme support au cours d'Histoire et de français mais aussi de morale et de religion.

Au théâtre de la Valette du 17/2 au 20/3
Infos et réservations 067/64.81.11



Votre bibliothèque vous informe



La bande dessinée : Introduction

Récits fondés sur la succession d'images dessinées, accompagnées le plus souvent de textes. Il se distingue nettement des genres narratifs qui sont apparentés, tels le roman-photo. Les bandes dessinées sont publiées sur de supports extrêmement divers. Exemple : dans la presse généraliste, qui peut leur consacrer une fraction de page, voire plusieurs pages ; sous forme d'albums contenant une ou plusieurs histoires. Souvent humoristique, surtout à ces débuts (d'où son nom de « comics » en anglais). La BD s'est élargie aux genres les plus divers : l'aventure, le policier, l'espionnage, la comédie dramatique, l'érotisme, etc.

Les précurseurs de la BD

Les premières bandes dessinées, au sens moderne du terme : les réalisations de William HOGARTH, (1697-1764) peintre et graveur britannique, qui utilise la gravure satirique pour ridiculiser les vices et les travers de la société de son époque. Cet artiste eut de nombreux successeurs en Grande-Bretagne, notamment Thomas ROWLANDSON (1756-1827), qui crée en 1809, le personnage du docteur Syntax. En 1827, s'inspirant en partie des gravures de Hogarth et de Rowlandson, le suisse Rodolphe Töpffer (1788-1846), commence à écrire l'Histoire de M. Jadot. Il réserve d'abord ses créations à ses élèves et à ses amis ; puis à partir de 1833, encouragé par les éloges de Goethe, il les édite. A la suite de Töpffer, l'allemand Wilhelm Busch (1832-1908), publie à partir de 1865, dans le journal munichois Fliegende Blätter, les aventures de Max und Moritz, une série d'histoires mettant en scène un duo de garnements jouant des tours pendables à leur entourage. Son style est largement imité, en particulier par le britannique Charles Henry Ross qui crée le Ally Sloper's Half Holiday. Cette série est considérée comme la première bande dessinée moderne.

Les pionniers

Nombreux en Grande-Bretagne, les illustrés humoristiques sont également légion aux Etats-Unis. Traitant le plus souvent de l'actualité, usant d'un humour destiné essentiellement aux adultes Elles sont conçues en fonction du lectorat d'un journal et entretiennent un suspens au jour le jour. Exemple : Popeye le marin fait sa première apparition en 1929.

Les premières grandes apparitions

C'est vers 1920 qu'apparaît un nouveau genre : le récit d'aventures qui donne naissance à la bande dessinée réaliste tels que Tarzan qui paraît en 1929 et Prince Valiant en 1937. Dès lors, la bande dessinée d'aventures donne lieu à toutes sortes de variantes mettant en scène des détectives justiciers (Dick Tracy, Mandrake et Phil Davis), ainsi que des personnages de science-fiction (Buck Rogers, Flash Gordon, Brick Bradford ou des super héros Superman ou The Fantom).

Les super-héros

Les super-héros, tels Superman, Batman, Human Torch, Captain Marvel ou Wonder Woman, connaissent à l'approche de la deuxième guerre mondiale une vogue sans précédent. Ils participent à leur manière à la propagande américaine. En 1943, on estime que le public américain lit 25 millions d'albums par mois. En 1950, ce chiffre atteint déjà 50 millions pour culminer en 1954 à 150 millions d'exemplaires publiés mensuellement.

Peu à peu les super-héros perdent les faveurs du public et sont supplantés par d'autres genres : contes cocasses mettant en scène des animaux (Snoopy) ou Conan le Barbare, récits situés dans l'Ouest américain mais aussi par les faits divers, histoires sentimentales, guerre, espionnage, horreur, etc.

Les dérapages

Les psychologues, les enseignants et des parents, s'inquiètent quant à l'influence éventuelle de la bande dessinée sur la délinquance juvénile, en particulier lorsqu'elle verse dans la violence et dans l'horreur. En 1954, le Sénat américain se penche sur la question. Les éditeurs fondent leur propre code et leur propre autorité de contrôle afin de veiller à l'application d'une déontologie dans ce domaine. Le contenu des bandes dessinées est désormais dûment vérifié.

La reconnaissance d'un mode d'expression

L'adaptation au cinéma ou à la télévision des aventures des personnages les plus célèbres de la bande dessinée américaine permet à un public nouveau de mieux connaître cette forme d'expression. Hollywood y découvre un véritable filon pour ses productions à grand spectacle. A suivre....(la bd Franco-belge)

Votre bibliothèque et l'informatique

Avec près de 20.000 prêts en 2003 et 2004 et sans doute plus en

2005, il serait quasiment impossible de gérer un tel flot de mouvements avec les moyens traditionnels, que connaissent encore à nos jours, bons nombres de petites bibliothèques. Cependant il ne faut pas s'imaginer que l'informatique c'est un peu n'importe quoi. Quasi tout le monde connaît les logiciels, tels que Word ou Excel, qui sont des programmes destinés à l'amateur et qui font merveille lorsqu'il s'agit de rédiger du courrier ou de mettre en forme l'un ou l'autre tableur. Il en va tout autrement lorsque l'on veut gérer une entreprise. Très peu de sociétés ou d'administrations se risqueraient de se lancer dans une telle entreprise, qui reste du domaine de la haute technologie bureautique. Toutefois, les logiciels conçus par des firmes spécialisées, peuvent coûter une véritable fortune. D'autre part la mise en œuvre de ce genre de procédure, réclame non seulement des formations pour les utilisateurs mais également un énorme travail pour l'encodage de l'ensemble des données. Après 8 ans de travail sans relâche, nous avons réussi et finalisé la mise au point de notre logiciel. Entièrement sécurisé et automatisé. Des centaines d'heures et des milliers de paramètres font de cet outil un des plus puissants, des plus performants et sans doute le plus convivial. Cela veut dire que l'opérateur ne doit absolument pas connaître l'informatique. Autre avantage, il peut sans la moindre difficulté, s'adapter à n'importe quelle bibliothèque. Travail en réseau et un nombre d'articles quasi illimité. Les personnes chargées de la gestion peuvent ainsi se consacrer à leurs tâches essentielles et rester concentrés sur le service au lecteur. Autre avantage et non des moindres : l'aspect financier. En effet le coût est resté quasi nul, puisque conçu et réalisé par Pierre et Christiane, avec la coopération de quelques amis.

Nos rendez-vous : tous les samedis de 9 : 30 à 12 heures ; le 1^{er} et 3^e mercredi du mois de 16 : 30 à 18 heures.

A côté de l'église de Virginal
Toujours à votre service :

P. VAN HEYMBEECK

Les livres en balades

Le réseau s'élargit. Après les maisons communales de Ittre et Virginal, le Relais du Marquis à Ittre, sont venus s'ajouter : Coiffure Donatienne, rue Montois, Cabinet du docteur Nerinx, rue Montois et F. Sivine, rue Neuve à Ittre, cabinet du Docteur Flandroy, rue de la Houssière et coiffure Marie-Cécile, rue de la Libération à Virginal. Explications dans les livres empruntés.

Calendrier

Petit Tram n°324 - février 2005

FEVRIER

Jusqu'au 13/02
« L'improshow »
 Avec Patrick Ridremont, Olivier Reborgne et J-Cl. Dubié
 Org. : Théâtre de la Valette - Ittre
 Infos : 067/64.81.11 www.lavalette.be



Ven 11.....
 20h
Festival « Planet Pub »
 Org. : Théâtre du Gymnase - Tubize
 Infos : 02/355.98.95

Sam 12
 19h
Le Boutourage Par Monsieur Vassart
 Salle des Fêtes de Haut-Ittre
 Org. Cercle Horticole de Haut-Ittre
 Infos : Guy Housmans 071/51 07 59

20h
Les Min.nadjes, c'est pas ça
 Théâtre wallon avec le troupe Art Dramatique
 Wallon de Braine Le Château
 Salle de la Boule d'or - Tubize
 Org. Kiwanis Club Tubize Ry ternel
 Infos : Robert Mertens 02/355 38 64

Mar 15.....
 20h
Conférence « le grand bouleversement du XXI^e siècle : l'Islam et l'Occident »
 Par Jacques Rifflet, Braine-le-Comte
 Org. : Université des Aînés (Hennuyères)
 Infos : Jacqueline Jeanmart Walravens 067/55.44.45

Mer 16.....
 14h
Après-midi Accordéon – Saint Valentin
 Salle Polyvalente de Virginal
 Org. Commission des Aînés
 Infos : Jean Lebe 0472/78 02 08

15h
Cinéma : « Babar Roi des éléphants »
 Org. : Théâtre du Gymnase - Tubize
 Infos : 02/355.98.95

20h
Cinéma : « carnets de voyage »
 Org. : Théâtre du Gymnase - Tubize
 Infos : 02/355.98.95

Jeu 17.....
 Du Jeu 17 au 20/03 - 20h
« Et puis... Bastogne ! »
 de Jean-Pierre Gallet et Léonil McCormick
 Org. : Théâtre de la Valette - Ittre
 Infos : 067/64.81.11 – www.lavalette.be



13h30
Balade Chez Jeanine
 Org. : Vie Féminine - Infos : Arlette Perniaux 067/64 66 52

Sam 19.....
Souper - Photos
 Salle Polyvalente de Virginal
 Org. Patro Saint Pierre
 Infos : Marie Vanderlinden 067/64 74 13 – 0474/71 97 01

Lun 21.....
 20h
Exploration du Monde : "Irlande-pays de légendes"
 Org. : Théâtre du Gymnase - Tubize
 Infos : 02/355.98.95

Ven 25.....
 20h30
Concert O'Tchali
 Trio Tsigane ; accordéon, violon, contrebasse et voix
 Salle Polyvalente de Virginal
 Org. : CLI 30^e anniv
 Infos : Claudine Simon 067/64.73.23-cli@swing.be



20h
Concert : « Scala »
 Org. : Théâtre du Gymnase - Tubize
 Infos : 02/355.98.95

20h
Théâtre : « J'ai les boules »
 Salle communale de Quenast
 Org. : Centre Culturel Rebecq - Infos : 067/63.70.67

Sam 26.....
 18h30
Souper des Minimes Spaghetti - Lasagne
 Buvette JSI
 Org. Jeunesse Sportive Ittoise
 Infos : Didier Coteels 067/64 79 14



Soirée dansante
 Salle Planchette - Ittre
 Org. Patro Notre dame d'Ittre
 Infos : Carol Gates 067/64 60 02



Dim 27.....
 à partir de 9h30 jusque +/- 14h30
Balade Nature des Quatre Saisons
 Avec Eric Moureau, guide accompagnateur
 Org. CLI - Infos : Anne Grégoire 067/64 73 23
 PAF : 6 euros par personne - Article 27 : 1,25 euros

MARS

Jeu 3
 13h30
Notre point de vue sur... Chez Claudine H
 Org. : Vie Féminine - Infos : Arlette Perniaux 067/64 66 52

Ven 4
 de 17h à 19h30
Collecte de sang
 École communale rue Jean Jolly Ittre
 Org. : Croix Rouge section Ittre
 Infos : Michel Delhoux 067/64.65.56
 m.delhoux@tiscali.be

Ven 4 - Sam 5 - Dim 6
Kermesse aux Boudins
 De l'École Communale de Virginal
 Salle Polyvalente de Virginal
 Infos : Gérard Wauthier 067/64 71 22



Sam 5.....
 de 12h à 14h
26^{ème} souper choux farcis hongrois
 Ecole communale de Clabecq à Clabecq
 Org. Groupe des immigrés Tubize

La caravane des Zoublistan Par l'OKaZou
 Org. La Chapelle de verre
 Infos : Michael Bonnet 067/64 88 93

Ven 4.....
Ven 4 – Sam 5
 20h
Théâtre : « Le Jugement dernier »
 Par Tubiz'Art asbl
 Théâtre du Gymnase - Tubize
 Org. : Tubiz'Art asbl
 Infos : 02/390.94.49 – 0475/56.10.69

Jeu 10.....
 Jeu 10 – Ven 11 – Sam 12
Bourse aux vêtements
 Théâtre du Gymnase - Tubize
 Org. : Ligue des familles
 Infos : 02/355.94.12 (de 10h à 18h)



Ven 11.....
 de 17h à 19h30
Collecte de sang
 Salle polyvalente de Virginal
 Org. : Croix Rouge section Ittre - Infos : Michel Delhoux
 067/64.65.56 - m.delhoux@tiscali.be



Sam 12.....
 19h
Plans d'eau Par Monsieur Daloze
 Salle des Fêtes de Haut-Ittre
 Org. Cercle Horticole de Haut-Ittre
 Infos : Guy Housmans 071/51 07 59



18h30
Grands Feux Bruyère de Virginal
 Org. CLI - Infos : Ludovic Devriendt 067/64 73 23

19h
Banquet de la Royale Harmonie Communale de Virginal
 Salle Polyvalente de Virginal
 Org. RHCv
 Infos : Michel Detry 067/64 66 20 – 0477/20 19 11



Dim 13.....
 14h30
Les rhododendrons, azalées et les bruyères
 Par Bernard Filee
 Salle Polyvalente de Virginal
 Org. Cercle Royal Horticole et Avicole
 Infos : Léopold Vrancken 067/64 69 65

Lun 14.....
 20h
Soirée d'info sur enseignement en immersion linguistique en maternelle et primaire
 École libre de Virginal rue du Centre 13
 Org. : École libre Virginal - Ittre - Infos : 067/64.78.05

Exploration du Monde : « La Russie en Transsibérien »
 Org. : Théâtre du Gymnase - Tubize
 Infos : 02/355.98.95

Mer 16.....
 14h
Après-midi Accordéon
 Salle Polyvalente de Virginal
 Org. - Infos : Jean Lebe 0472/78 02 08

20h
Humour : « Michel Boujenah »
 Théâtre du Gymnase - Tubize - Infos : 02/355.98.95

Jeu 17
Musée de la dynastie
 Bruxelles
 Org. : Vie Féminine
 Infos : Arlette Perniaux 067/64 66 52

Sam 19.....
Carnaval des Enfants
 Salle Polyvalente de Virginal
 Org. Association des Parents École Communale de Virginal - Infos : Françoise Debluts 067/64 79 41

Fête de Printemps
 Org. : Ecole Libre de Virginal - Infos : Anne Saint Ghislain (067/64.78.05 - ittre.virginal@belgacom.net)

Mer 23.....
 14h30
Grand Prix d'Orthographe Gustave Barbier
 Salle Polyvalente de Virginal
 Infos : Axel François 067/21 76 59

15h
Récré Tubize :
« Fables Rondes et Contes à Rebours »
 Org. : Théâtre du Gymnase - Tubize
 Infos : 02/355.98.95

Ven 25.....
 20h
Théâtre : « Mort accidentelle d'un anarchiste »
 Org. : Théâtre du Gymnase - Tubize
 Infos : 02/355.98.95

Du Mar 29/3 au Ven 1/4 De 9h à 16h
Le Grand Cabaret
 Stage pour enfants de 5 à 9 ans - danses, musique, cirque, magie, ... Salle Pas à Pas, rue Bois de la Houssière 20 - Virginal Org. : Pas à Pas - Infos : Sophie Noach 067/64.90.64 - 0477/66.53.32 PAF : 50 euros

Virginal Mazout

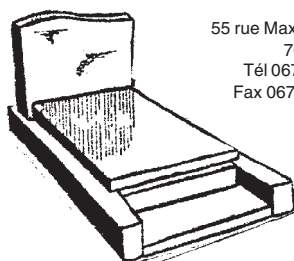


067/64 80 35 - Fax 067/ 64 67 30

B&C Benoît Pire ELECTRICITE

Installation - Rénovation
Industrie et privé conseils et réalisation
Haut-Ittre 067/21 51 98

S.P.R.L. Pâques Fr.



Bureau
55 rue Max Fassiaux
7062 Naast
Tél 067/34 11 88
Fax 067/ 33 57 28

**Monuments funéraires granit dur
ou en pierre bleue
Pierre de taille pour bâtiments**

Atelier : Chantier de la Place
Avenue du Chemin de Fer
Naast - Tél : 067/33.50.58

Atelier : Ancien Chantier Dumonceau
Rue Legrand (Place Cousin)
Ecaussinnes d' Enghien
067/49 05 64

Du fabricant au particulier, sans intermédiaire



Gascard G.S.C. sa CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES FERRONNERIES CONTEMPORAINES MÉTALLIQUES



Ateliers et siège social
Rue de Tubize 12
1460 ITTRE - VIRGINAL
Tél. 067/64 79 00
Fax. 067/ 64 73 03

TOITURES - ZINGUERIE CHEMINÉES

Rue Toûne 4 - 1461 HAUT - ITTRE
30 ans d'expérience
Couvreur agréé

Entr. De Middeleer J.
Tél. & Fax 067/21 36 17



+ de 35 modèles exposés
Location / Achat un piano neuf
pour 50,00 Eur. par mois (Eyndels 110)
126,50 Eur. par mois (Peyel 118)
Achat : - 21% sur piano mod. 110

**Location - Vente - Achat
Accord - Expertise - Réparation**
3 générations à votre service depuis 1941

067/64 63 64 <http://www.eyndels.com>
58, Chaussée de Mons 1430 Rebecq (Quenast)

DAVID CODEAU

MARÉCHAL-FERRANT
1461 HAUT-ITTRE
0477/26.43.74



De Waele José

- Tout terrassement - Curage - fossés - étangs
- Nivellement - Démolition
- Évacuation - Aménagement des abords

G.S.M 0477/366 450
Tél : 067/64 63 43 - Fax : 067/ 64 91 15
Chemin Chapelle Ste Marie - 1460 Ittre



Micheline et Alain Ramael

Prise en charge complète avec discrétion - Service soigné
Funérarium, fleurs, articles et monuments funéraires
Contrats de funérailles et volontés

NOUVEAU : PLACE AUX FLEURS MAGASIN DE FLEURS NATURELLES

!!! Nouvelle situation : Grand Place 8 !!!
7090 Braine-Le-Comte (anciennement Beaumeubles)
Tél : 067/55.32.10 - Fax : 067/56.11.00
mivan@skynet.be



Boissons - cigarettes Carburants Pétrole de chauffage

- Ouvert :
Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Le dimanche de 10h à 12h
- Fermé : le lundi et les jours fériés
- Carburants : 24h/24h

**Promotions : chaudfontaine 1L1/2 (6+2), coca boîtes
en promo par 24, coca light 1L1/2 prix promo et krik
Saint Louis prix choc**

Carburants moins chers
Route Provinciale 54 - 1480 Clabecq
02/355 35 80 - Fax : 02/ 355 62 25

- TERRASSEMENTS :
Parking - piscine - étang
citerne...
- NIVELLEMENT :
Terres - briquillons
après construction - avant semis
- TRANCHÉES :
Fondations - égouttage - câblage...
- DRAINAGE DES SOLS
- TERRASSEMENTS accès difficile ok !



Rue de Samme 163 1460 Ittre
Tél/Fax 067/64 98 00 GSM 0495/25 60 30

DÉPANNAGE

02/366 12 75 *dépannage* 24h/24

TOUS VEHICULES
TRAVAUX SUBAQUATIQUES

Chée de Nivelles, 31 • 1460 HAUT-ITTRE • TEL (02) 366 12 75 • FAX (02) 366 32 90

ENT. DE TOITURES ET ZINGUERIES

Ets Lambert & Fils
Rue Basse Hollande 30 - 1460 Ittre
067/64 62 28 - 067/ 64 66 24

ENTREPRISE Serge Cappoen & fils

Ardoisier - Zingueur

Rue du Bon Voisin, 77 - 1480 Oisquerocq
067/64 65 93 - 067/64 71 77
0477/444 002 - 0475/963 151

MENUISERIE BRANCHE J.P.

Entrepreneur agréé

Toute menuiserie intérieure et extérieure :

Portes, châssis, vérandas
Bois - PVC Rehau - Alu
Placards - tentes solaires - volets, etc.
Tous les travaux ainsi que le placement
effectués par le patron

12, Rue de la Longue Semaine - 1460 ITTRE 02/366 22 79

LINE MÉTAL

Menuiserie métallique
Pierre PRIN-DERRE

34 Rue de Fauquez - 1460 Ittre
Tél/Fax 067/64 81 86

Pour un conseil professionnel

MESTDAGH ATELIERS AGRICOLLES

Vente et réparation de tondeuses
Toutes marques
02/366 23 88

37 Chaussée de Nivelles à Haut-Ittre

Aménagement d'une nouvelle voirie dans le centre d'Iltre



Des travaux importants pour améliorer la circulation routière.

Voilà une dizaine d'années que la circulation routière pose quelques problèmes dans le centre d'Iltre et que le passage des camions causait des crevasses dans les maisons entre la rue du Centenaire et la Grand Place.

Après l'interdiction du passage des 3,5 T dans le centre d'Iltre, la création d'une voirie nouvelle entre la rue du Centenaire et la rue de la Montagne était à l'ordre du jour depuis quelques années. Depuis le 15 janvier les travaux d'aménagement de cet espace entre l'église, l'école libre et le football sont en cours, l'entrepreneur a 80 jours pour les terminer. « Nous avons voulu que les travaux soient terminés pour l'été », précise F. Jolly l'échevin responsable du dossier.

Rendre Iltre à ses habitants.

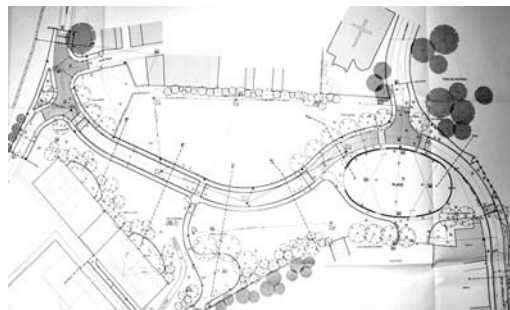
Il s'agira de créer une nouvelle voirie et un parking paysager. Des plateaux seront aménagés à l'entrée rue de la Montagne et à celle du Centenaire. L'ensemble de l'espace sera caractérisé par une volonté de rendre le centre d'Iltre à ses habitants, et pas aux voitures. Des parkings paysagers seront aménagés, l'un côté école libre, l'autre devant le bâtiment Denis, qui deviendra un parking public. Une douzaine de places de parking seront aménagées rue de la Montagne. Des larges trottoirs (2 m de large) et des sentiers en feront une zone piétonnière et conviviale. Des accès piétonniers sont prévus vers le tennis, le football et l'école communale, le parc Bauthier et le pôle culturel et l'école libre.

Les pavés de la rue de la Montagne

En réalité ce seront 2 placettes qui seront aménagées sans véritables places de parking délimitées. La Région Wallonne a tenu à cet aspect comme elle a imposé le maintien des pavés rue de la Montagne.

Cette dernière attention fera en sorte que la rue de la Montagne sera fermée durant 50 jours en mars et avril. Des circuits de déviation et de délestage seront organisés.

Un parking sera aménagé à Haut-Iltre sur un terrain du MET derrière Mestdagh. Des navettes seront organisées par les organisateurs lors de grands événements (15 août, Marché du théâtre, grandes soirées au Palais de Plume, ...).



Dans le prolongement, un plateau sera aménagé au carrefour de la rue Basse et de la rue du Centenaire.

La voirie nouvelle deviendra la route nationale, la rue Basse deviendra communale.



L. Schoukens



Les bulles à verres seront déplacées à l'entrée du cimetière.

175^e Anniversaire de la Belgique

Création d'un groupe de travail

La commune d'Iltre mettra en évidence le 175^e anniversaire de la Belgique. Afin de rencontrer au mieux toutes les idées participatives pour cet événement, un groupe de travail sera créé. Si vous voulez en faire partie, vous êtes le bienvenu. A cet effet, veuillez prendre contact avec Mr Alain Anciaux aux numéros suivants : 0477/74.40.32 067/64.85.10 Que vous soyez un particulier ou une association, nous attendons votre appel.

Daniel Vankerkove Bourgmestre

Stéphane Haine, libraire à Iltre



Stéphane Haine, libraire depuis 5 ans.

Cela fait près de 5 ans que Stéphane Haine a repris la librairie du village tenue alors par la famille Bertoux depuis plusieurs dizaines d'années. Issu du village, le jeune libraire de 26 ans a toujours connu Iltre. Trois générations : ses grands-parents, Nicole Ballant et Etienne Haine, et leur fils Charles, père de Stéphane, habitaient déjà à Iltre.

Après avoir commencé ses classes primaires à l'Ecole Libre d'Iltre,

Stéphane a ensuite côtoyé plusieurs écoles avant de terminer ses études secondaires aux Sacrés Cœurs de Virginal. A la fin de ses secondaires, il touche un peu à tout : informatique, arts plastiques, publicité... Finalement, il trouve sa voie lorsqu'il apprend que la librairie Saint Remy est à remettre : « Je ne savais pas quoi faire, mais j'avais toujours eu en tête de reprendre un commerce. Si, en plus, il se trouve dans le village, c'était l'occasion à saisir.

J'ai toujours cru au potentiel de la librairie ».

Au fil des ans, Stéphane a su diversifier ses services à la clientèle : cigarettes, loterie, confiserie, DVD, cartes postales, papeterie, agenda, boissons fraîches, vin, articles cadeaux, livres, BD, développement de photos, et bien sûr, la presse avec près de 500 magazines... « Je suis à l'écoute des clients, pour qu'ils me fassent part de leurs souhaits. J'essaie toujours de satisfaire leurs demandes » précise-t-il. « Ce qui me plaît le plus, c'est l'indépendance et le contact avec les gens. Même s'il y a quelques clients irrespectueux, ils sont assez rares. »

Stéphane trouve néanmoins quelques désagréments au métier de libraire : « J'avoue ne pas être un lève-tôt, et ouvrir la librairie à 7 h du matin n'est pas ce que je préfère. » Il est vrai qu'après la réception des marchandises, Stéphane sert les premiers clients vers 7h30 jusqu'à 12h30, puis il reprend le travail à 14h jusqu'à 19h. Les moments d'affluences sont sans conteste la matinée et

la sortie des écoles en fin d'après-midi. Entre les deux, quelques temps morts qu'il aura vite fait de combler avec des tâches administratives ou de rangement.

Bientôt un déménagement pour la librairie ?

Les projets ne manquent pas pour la librairie Saint Remy : « On envisage de déménager la librairie rue du centenaire, dans la maison familiale. L'idée est d'avoir plus d'espace (on passerait de 40 m² à 70 m²) et de se trouver sur le parcours de la déviation qui sera

bientôt installée dans le village. C'est important pour garder notre clientèle de passage qui représente de 30 à 40% de nos visites. On a introduit les demandes et on attend les autorisations avant d'entamer les travaux ». Affaire à suivre donc...

Enfin, autre projet, plus personnel celui-là, Stéphane se mariera au mois de juin prochain avec sa compagne Sabrina Lecocq, originaire de Wauthier Braine et institutrice maternelle à Forest.



Ludovic Devriendt



La librairie changera-t-elle prochainement de place ?

Calendrier des activités hebdomadaires

* DANSE DE SALON

Lun - Jeu
Cours de danse de salon, valse, tango, cha cha cha, rock, samba, rumba...
Salle Communale de Haut-Ittre
Org. : *Corta - Jaca*
Omer Jacquet 067/64 93 91

* GYM

Lun : 20h - 21h
Mer : 20h30 - 21h30
Cours de Gym en musique pour dames
Salle Planchette à Ittre
Org. : *Body Gym*
Infos : *Laurence Vennekens - 067/21 25 19*

* JUDO

Lun - Jeu : 18h à 20h30
Salle Polyvalente de Virginal
Org. : *Judo Club Kakemono*
Jean-Paul Metens 067/64 63 36
lesale_kakemono@hotmail.be

* TENNIS DE TABLE

Mar : 19h à 23h - **Mer** : 13h30 à 23h - **Ven** : 19h à 24h
Sam : 9h30 à 12h30
Club de tennis de Table, entraînements dirigés pour les jeunes et championnat inter club
Salle Communale de Haut-Ittre
Org. : *Palette du Ry Terneel*
René De Leener - 067/21 42 40 - rene.deleener@beon.be
PAF : 65 euros par personne par an

* OBÉISSANCE CLUB DU CHIEN DE SAMME

Mer : 18h30 - **Jeu** : 18h30 à 20h30
Sam : 9h30 à 12h30
Séances d'éducation canine - Show Training
Mercredi et samedi, terrain à Virginal, jeudi salle Communale d'Ittre
Org. : *OCCDS*
Isabelle Huriaux 067/56 00 45
isabellehuriaux@skynet.be
PAF : 28 euros par an et 1,25 euros par chien par cours

* 3 X 20 DE HAUT - ITTRE

Jeu : 13h à 18h
Jeu de cartes et Goûters, les deux premiers jeudis de chaque mois
Salle Communale de Haut-Ittre
Org. : *3x20 de Haut-Ittre*
Joseph Havaux - 067/64 74 40 - 0472/84 59 98

* 3 X 20 DE ITTRE

Jeu : 13h à 18h
Jeu de cartes et Goûters, les deux derniers jeudis de chaque mois
Salle Communale de Ittre
Org. : *3x20 de Ittre*
Claude Detry - 067/64 76 66

* JOUEURS DE WHIST PENSIONNÉS

Lun : 13h15 à 16h
Petit concours de Whist
Salle Polyvalente de Virginal
Org. : *Joueurs de Whist Pensionnés - Jean Lebe* 067/56 07 65 - 0472/780 208

* PATRO NOTRE DAME D'ITTRE

Sam : 14h à 17h
2, Sentier Beauchier à Ittre
Org. : *Patro Notre dame d'Ittre*
Carroll Gates 067/64 60 02 - 0473/290.093
PAF : 1,25 euros (goûter et assurance compris)

* PATRO SAINT PIERRE DE VIRGINAL

Sam : 13h45 à 17h
Org. : *Patro Saint Pierre à Virginal*
Marie Vanderlinden
067/64 74 13 - 0474/71 94 01
PAF : 1,50 euros (goûter et assurance compris)

* ROYALE HARMONIE COMMUNALE DE VIRGINAL

Dim : 10h à 12h
Salle Polyvalente de Virginal
Org. : *Royale Harmonie Communale de Virginal*
Michel Detry 067/64 66 20 - 0477/20 19 13

* CHORALE D'ITTRE

Mar : 20h à 21h45
Chanter ensemble à plusieurs voix, âge minimum 14 - 15 ans
Salle « Le Lion d'Argent »
Org. : *Mélod'Ittre*
Freddy Denuit 067/21 52 71 - freddydenut@skynet.be
PAF : 15 euros par an

* BIBLIOTHÈQUE DE VIRGINAL

Sam : 9h30 à 12h30 - 1^{er} et 3^{ème}
Mer : 16h30 à 18h
Romans, bandes dessinées, livres pour enfants, encyclopédies, CD ROM, Vidéo, Internet
Ancienne Maison Communale de Virginal, rue du Centre à côté de l'église
Org. : *Bibliothèque de Virginal*
Michèle Detrie 067/64 87 76
PAF : Prêts gratuits, Internet 1,25/demi-heure, location cassette 1,25 euros

* BIBLIOTHÈQUE D'ITTRE

Dim : 10h30 à 12h30
Histoire, géographie, biographie, sciences, etc...livres de fiction pour tous public
Sous-sol de la Centre Administratif d'Ittre
Org. : *Bibliothèque d'Ittre*
Michèle Landercy 02/644 04 05
- Fax : 02/800 86 62
PAF : Prêts gratuits

* ATELIER THÉÂTRE

Mer - ven : Après l'école
Cours d'art dramatique pour enfants, adolescents et adultes
Ecole Communale de Ittre, rue de Baudémont 3-5
Org. : *L'Atelier théâtral de Ittre*
Jean-François Demeyère 067/34 07 77 thearetu@skynet.be
PAF : 25 euros par an - cotisation trimestriel : 50 euros par trimestre

* ATELIERS DESSIN, PEINTURE, MODELAGE

Ateliers hebdomadaires
Pour enfants et pour adultes - Stages adultes débutants et confirmés.
Org. : *Art et Pédagogie*
Michel Desmarests
067/64 76 22
PAF : Enfts : 6,50 euros par atelier - Ad : 9 à 10 euros par atelier paiement par trimestre. Stages Ad : 30 euros par jour

* ATELIERS THÉÂTRE/IMPRO

Ateliers hebdomadaires
Atelier Théâtre, Association d'Impro, cours de diction et d'éloquence
Pour enfants et adultes - stages
Org. : *L'Art qui Show*
Valérie Tilmans
067/33 33 67
valerie.tilmans@busmail.net

* SPORTS ET LOISIRS VARIÉS : PAS À PAS

Ateliers hebdomadaires
Self-défense, Psychomotricité, multisports, Jazz, Eveil à la danse, Circo-motricité, Cirque, Danse Orientale. Pour les enfants - Form & fit, Hip Hop, Danse Orientale, Self défense, Aérobie, Jazz, Power Gym pour les adultes (plus de 12 ans).
Ateliers hebdomadaire et stages
Rue Bois de la Houssière, 20 à Virginal
Org. : *Pas à Pas*
Infos : *Sophie Noach - 067/64 90 64 pasapas@tiscali.be*



Le groupe citoyen d'Ittre "Paix Juste au Proche-Orient" "Pas ce mur"

un film pour faire tomber les barrières en Palestine



Murs de béton de 8 mètres de haut, protections électroniques, barrières de sécurité, checkpoints... Voilà le quotidien des habitants de Qalqilia, une ville agricole autrefois prospère et aujourd'hui encerclée par la volonté de l'état d'Israël. Entièrement dépendante du bon vouloir israélien, l'économie de la ville décline tandis que la pauvreté gagne du terrain.

A l'initiative du Groupe citoyen d'Ittre « Pour une paix juste au Proche-Orient », une délégation « Pas ce mur » s'est rendue sur

place pour encadrer les enfants palestiniens pendant les vacances. Pendant 45 minutes, le film réalisé par Nicole Tonneau, qui a suivi la mission de bout en bout, retrace les actions menées en Palestine par le groupe de citoyens. Après plusieurs projections dans la région bruxelloise, c'est la salle planchette qui accueillait la projection pour le public ittrois.

Après plusieurs mois de préparation, 15 psychologues et 15 artistes belges se sont rendus sur place pour animer les enfants. La

mobilisation était totale dès avant le départ, en Belgique : des enfants de diverses associations ont réalisé des dessins pour les enfants palestiniens, une exposition a ensuite été réalisée et la vente aux enchères des œuvres a permis de récolter des fonds pour la mission.

Exprimer les sentiments des enfants

Une fois sur place, diverses rencontres avec la population et les autorités locales ont permis de donner vie au projet. Ainsi, les psychologues de la mission ont donné des formations et des échanges ont eu lieu avec des animatrices et des assistantes sociales qui sont en contact quotidien avec les jeunes de Qalqilia. Des jeunes avec qui il faut rester à l'écoute des souffrances, afin de donner l'espoir et le courage nécessaire pour envisager un avenir.

On y retrouve aussi des ateliers permettant d'aider les enfants à exprimer et à évacuer l'agressivité

contenue suite à l'oppression quotidienne, que ce soit au travers de la pratique de l'hapkido, un art martial permettant d'extérioriser la colère, ou au travers d'un atelier d'expression corporelle, où elle s'extériorise de manière silencieuse.

Les artistes de la mission encadraient les enfants de la mission à travers une palette d'activités : peintures murales faites par les enfants dans les rues de la ville, initiation à la photographie, atelier d'écriture et confection d'un « Jour-

nal des enfants » édité à près de 1.000 exemplaires, un atelier de céramique, de peinture-collage, de dessin, de décoration sur papier recyclé, de création d'un livre, de gravure-imprimerie, de marionnettes... et la construction d'un géant, qui a défilé dans les rues pour la première « Qalqilia'ske Parade » de l'histoire de la ville... une touche de fête pour clôturer un projet mobilisateur.



Ludovic Devriendt



Les grands FEUX



Samedi 1er mars 18h30 - Bruyère de Haut Ittre

Petit Tram n°324 - février 2005

Dès le départ, 2 possibilités : soit les promeneurs se baladent seuls (gratuit), soit plusieurs promenades au pays des contes, en compagnie notamment de **Yvon François, Lilly Lambrelli, Isabelle Prévost, l'Atelier théâtral de Ittre et de Lasne, Magali Mineur** (sous réserve) permettront à chacun de se laisser guider tout au long du parcours à travers histoires, contes et légendes.

Sur le parcours, diverses animations divertiront les promeneurs. Tout d'abord, un « Feu ouvert » permettra aux jeunes conteurs amateurs de venir raconter autour du feu. Un espace ouvert à tous, conteurs expérimentés ou débutants, pour le plus grand plaisir des promeneurs. Une ambiance feutrée où se produira également la Maison du Conte de Jodoigne et KAP Contes. Bien sûr, on retrouvera aussi la charrette à peket et la musique du « Kiekkebech » (sous réserve).

Après une bonne balade, rien de tel qu'une bonne soupe, un vin chaud, une saucisse grillée ou un bon verre pour reprendre des forces... Ajoutez à cela les musiques traditionnelles et folkloriques de **E Saquant Beyaus** et les jongleries du feu, vous obtiendrez l'ambiance conviviale et unique qui font le succès des Grands Feux.

✓ LILLY LAMBRELLI

HISTOIRES D'AMOUR, DE MORT ET DES PASTÈQUES
Des histoires d'amour, de mort, de passion, de trahison, de réconciliation, des pastèques... Six histoires de tradition orale qui viennent de France, de Grèce, de Chine, du Monde Arabe, d'Afrique, du Grand Nord... Six contes puissants et surprenants, parsemés de signes de la langue du silence, racontés avec intensité dans une confidence intime...



✓ YVON FRANÇOIS

« Ernest et Léonie »

Fin des années vingt, la jeune Léonie est promise au fils du forgeron. Mais elle tombe amoureuse de Monsieur Ernest, le chef de gare. Les obstacles sont nombreux à leur idylle. Léonie pourra compter, cependant, sur l'intervention d'un très vieux nouton...



✓ ISABELLE PRÉVOST

« Quelquefois si douces... »

Espiegles, naïves, coquines, câlines, amoureuses, d'âge tendre ou ridées, sucrées ou salées... Femmes... Telles qu'Isabelle Prévost les raconte, au travers de contes des Mille et Une Nuits, de Maupassant ou d'Isabel Allende.»



Atelier théâtral de Lasne - Ittre

«Eloges de l'amitié, de la farniente, de la joie de vivre, de la lumière et... de la nuit tout simplement. Un florilège de textes d'auteurs (Alphonse Daudet, Robert Escarpit, Karim Maaloul,...) dits par six conteurs et conteuses de l'Atelier Théâtral de Lasne, sous la direction de Jean-François Demeyère.»

✓ APPEL AUX CONTEURS...

Le samedi 12 mars prochain, les Grands Feux s'ouvrent aux jeunes conteurs, aux conteurs débutants, aux conteurs en herbe, aux conteurs amateurs, aux conteurs de tout bord, qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs. Si vous vous sentez l'âme d'un conteur ou d'un raconteur, si vous voulez vous essayer au conte autour du feu, les Grands Feux d'Ittre vous proposent son espace 'Feu ouvert', où chacun est le bienvenu pour conter, raconter et écouter. Parallèlement aux promenades contées qui font la part belle aux conteurs expérimentés, cet espace animé en collaboration avec la Maison du Conte et de la Littérature de Jodoigne et le Kap Contes, se veut un lieu d'ouverture où chacun puisse s'aguerir à l'art du conte, dans une ambiance familiale et conviviale autour du feu.

Du bois pour les Grands feux

Comme chaque année, nous faisons appel à votre générosité pour trouver le bois nécessaire pour nos Grands Feux. Nous sommes particulièrement intéressés par du gros bois sec, facilement transportable, mais aussi du petit bois, quelques palettes et des branchages. Si vous avez du bois qui pourrait servir à allumer les Grands Feux du 12 mars prochain, contactez le CLI.

Une organisation du Centre Culturel d'Ittre, en partenariat avec la Maison du Conte de Jodoigne et KAP Contes (Louvain-la-Neuve). Avec la collaboration de la Division Nature et Forêts de la Région wallonne (DGRNE), du comité de quartier de Fauquez, ADF Secours d'Ittre, des Patros de Virginal et d'Ittre, de No Man's Land et des dizaines de bénévoles. Avec le soutien de la commune d'Ittre

✓ **Parking : Quartier du Tram (Balle pelote) et rue d'Hennuyères. Départ de la promenade : Rue du Bois de la Houssière.**



Renseignements et Réservations pour les promenades contées CLI :
067/64 73 23
cli@swing.be
Adultes : 5 EUR
Enfants : 3 EUR



Le Petit Tram c'est

Le mensuel édité par le Centre de Loisirs et d'Information asbl, reconnu comme Centre Culturel d'Ittre, 4 Rue Planchette à 1460 Ittre 067/64 73 23. Distribué toutes-boîtes dans l'entité d'Ittre. Abonnement : 10euros/an à verser au compte 068-0533130-45.

Le Petit Tram, journal communautaire veut être un journal d'expression qui donne la parole à la vie associative et à l'ensemble des habitants de l'entité d'Ittre. Les articles sont publiés gratuitement.

L'équipe d'animation du C.L.I. apporte des dossiers d'informations et réalise des reportages sur des événements socio-culturels, économiques et politiques qui ont une implication locale. C'est l'équipe d'animation aussi qui veille à respecter les règles de fonctionnement établies par l'assemblée générale du C.L.I. et à respecter l'esprit pluraliste du journal.

Le Comité d'éthique gère la page expression. Il est composé d'un représentant du Collège des Bourgmestres et Echevins : J.P. Cayphas, d'un représentant du CA du CLI : Cl. Debrulle et un sage: René Cambier. Il prend des décisions au consensus.

Le non retour

Encore et encore, le dossier de l'extension de l'incinérateur agace, révolte, indigné... C'est officiel maintenant. Le pays européen le plus pollué est donc la Belgique. Cette pollution enlèverait quatorze mois de notre vie. Bravo. Que nos dirigeants ne nous disent pas plus tard qu'ils ne le savaient pas. Il s'y ajoute qu'il nous reste moins de dix ans avant d'atteindre la situation critique du non retour. La question qui s'impose est la suivante: souhaite-t-on encore intensifier la pollution à Virginal en connaissance de cause? Le projet est d'augmenter la capacité de l'incinérateur en ajoutant 30.000 tonnes de déchets industriels. Aucun incinérateur et

aucun filtre au monde n'est assez performant pour arrêter cette pollution et détourner ce non-retour. Au trafic existant on ajoutera une petite centaine de pots d'échappement de camions lourds. Camions, qui passeront et repasseront tous les jours, toutes les semaines, tous les mois à la cadence d'un camion quasi toutes les six minutes. Aucun pot d'échappement ne pourrait empêcher un surplus de pollution à Virginal. La décision qui sera prise à propos de l'incinérateur n'est pas une question de chiffres et de normes. C'est une question de survie, une question de droit à la vie, une question de dépassement de la limite en dépit de tous

les avertissements. C'est une question d'accélérer ou d'éviter ce non-retour. Depuis trente ans, des chercheurs écrivent des livres et des livres, pour réveiller les décideurs en leur hurlant à la tête, que cette modernité ci, a comme résultat une destruction massive de la terre. Et on y est maintenant. Certes, cette modernité est aussi notre confort. Le même confort que Faust, le même que Don Giovanni. Le confort qui tourne au cauchemar. Après deux mille ans de « civilisation » on va voir ce que nos décideurs ont dans le ventre. On doit choisir maintenant, même à Virginal.

M.Krul

Le non retour (remarques)

L'agacement, la révolte, l'indignation plutôt que l'information: pour quoi? Pourquoi taire que l'activité humaine est un des vecteurs de base et sa concentration un multiplicateur de la pollution? Le classement par taux de pollution des pays européens ressemble fort au classement par densités de population. Une comparaison pour être significative doit prendre en compte des objets comparables. Dans ce cas, on constaterait qu'un Belge est soumis à moins de pollution qu'un habitant des régions parisiennes, lyonnaises, lilloises, grenobloises, rhénanes, lombardes, napolitaines, athéniennes,....

Les pots d'échappement? La situation géo-économique entraîne un transit très important de camions étrangers à travers la Belgique, la Région wallonne et même l'Italie. Cet état de fait, est correctible et sa correction aurait un effet positif sans commune mesure avec l'auto-pénalisation du traitement de nos déchets ou l'activité de ce qui reste de notre industrie avec une accélération de la pau-

périsation déjà en cours de la majorité de nos concitoyens. Cette paupérisation aboutira inévitablement aussi à une diminution de la pollution (moins d'avions, de chauffage, de voitures, de camions, de soins, de loisirs, ...) et tout aussi inévitablement à une diminution de l'espérance de vie, ce qui ne devait pas être le but recherché.

« Deux mille ans de civilisation »: une catastrophe? La modernité ne serait qu'un confort? Faust et Don Giovanni cherchaient l'omnipotence et l'éternité pas le confort. Le « avant la civilisation » consistait à naître et mourir 40 ans plus tard dans la même hutte après avoir vu la majorité de ses enfants mourir de privations malgré un taux de pollution proche de zéro. La Belgique est un petit pays à forte densité de population, cela comporte des avantages, des inconvénients et demande des actions. Par exemple, pourquoi préconiser le chauffage au bois plutôt qu'au gaz? L'effet du chauffage de nos concitoyens sur

l'échauffement planétaire est négligeable dans tous les cas, par contre la pollution induite par la combustion du bois sur nos voisins est beaucoup moins négligeable. Le transport du bois représenterait six fois plus de charroi que les déchets (3 tonnes par an pour 500 kg par an).

Quant à l'usine d'incinération et ses camions, leur faible incidence semble surtout être utilisée comme épouvantail ou l'arbre qui cache la forêt. A force d'être focalisés, il est imaginable que le message ait surtout pour effet d'éviter toute pression sur les autres activités humaines qui causent 99,9 % de la pollution. Tous les pays européens à niveau de vie comparable au nôtre incinèrent de 50 à 80 % de leurs déchets. D'autres solutions ont été tentées à grands frais (du contribuable) sans résultats crédibles. Le contribuable mérite du respect, et son argent a bien d'autres utilisations (soins, enseignement, culture, ...) que de finir dans ses poubelles.

IBW

Concernant l'insécurité dans notre pays

J'ai été cambriolé ce 24 décembre vers 4 heures du matin pour un vol qualifié avec effraction dans mon magasin 20 Rue du Centre à Virginal. Le cambrioleur a été mis à distance par mon arme. Il a uriné; puis vomit dans mon magasin de peur de se faire descendre. La police de Tubize est intervenue environ 5 à 6 minutes après notre coup de téléphone (félicitations).

Ils étaient quatre malfrats, trois qui attendaient à l'extérieur et un qui était entré. Mon fils Patrice m'a porté une aide considérable en interdisant l'entrée des 3 autres. Que se serait-il passé sans lui? Tenir mon arme et l'homme? Comment j'aurais fait pour téléphoner à la police? C'est

après qu'on se pose ces questions. Pourquoi notre gouvernement ne fait-il rien contre cette situation de plus en plus fréquente dans notre pays?

On prétend que l'on vit en sécurité dans notre pays, mais c'est de pire en pire? L'intérêt des politiciens est d'être au pouvoir, rien d'autre. Le riche a le pouvoir de faire changer les lois belges. Quand on vit dans notre pays, on se soumet à nos lois! Ils font une erreur, OK mais s'ils font une deuxième erreur, on les met en prison à vie.

Au lieu de dépenser notre argent à des bêtises, notre gouvernement devrait construire une énorme prison spéciale pour tous ces malfaiteurs et ne les nourrir

qu'avec du pain sec et de l'eau, sans leur donner du choco, téléphone, ordinateur. Cela leur ferait réfléchir avant de commettre l'irréparable. Notre Belgique serait ainsi en sécurité dans quelques années.

Il faut penser à l'avenir de nos concitoyens et à leur descendance.

Que penser pour notre avenir si notre gouvernement ne prend pas de bonnes solutions pour notre si petit pays, qu'on veut déjà diviser en deux. Après en combien de parties notre Belgique va-t-elle être divisée, si on compte le nombre de nationalités qui veulent faire leurs lois chez nous.

André Pottier

Risques et imprudence en 1945



A la Military Police anglaise où, début septembre 1945, je fus envoyé en renfort à DUSSELDORF, nos missions étaient nombreuses mais aussi dangereuses: tout ce qui est du policier normal ajouté de beaucoup d'imprévus tels des bombes à retardement non explosées qu'il fallait garder et empêcher d'approcher. Pis encore les résistants, quand vous êtes nouveau les crasses c'est pour vous et quand je suis arrivé les anciens m'ont dit: « garçon, la loi militaire exige de crier HALTE avant de faire feu, mais ici si vous la respectez vous êtes un homme mort ». Ce n'était pas très rassurant. Ce jour-là, j'étais désigné de service au pont de bateaux sur le Rhin, pont unique, le plus proche était à 40 kilomètres. Tous étaient détruits et le Génie anglais construisait un pont en dur à quelques 200-250 mètres de là, où deux autres collègues y compris notre chauffeur étaient de service, celui-ci nous déposa mon collègue et moi au pont de bateaux, ce pont long de 800 mètres, 400 sur l'eau et 200 sur chaque berge, comme j'étais le nouveau je fus envoyé du côté ou c'était le plus désert, nous n'avions même pas une guérite, nous avions seulement un téléphone de campagne, ou suivant les priorités devions demander pour ouvrir le trafic, car le pont était fait pour une seule voie, chaque changement demandait au moins 20 minutes et pour le passage d'un bateau au moins une heure. Nous avions fini vers 18 heures et mon collègue me signala que le génie allait ouvrir le pont, c'est-à-dire enlever la largeur de 2 barques, et que je me dépêchais de revenir, mais sans m'attendre il repartait par la route pour regagner le camion, j'avais

au moins 500 mètres de retard, sans autre pensée que de gagner du temps, je coupais par l'autre berge, de crainte de louper le camion. Le soir tombait rapidement. Il y avait une heure de décalage horaire avec nous. Me dirigeant vers le pont déjà éclairé pour permettre de travailler, me rapprochant, je distinguais une grande clôture décorée de bandes blanches, je me trouvais malheureusement dans un endroit lourdement miné. On n'avait seulement déminé un couloir pour construire le pont, il me restait une vingtaine de mètres à faire je n'osais plus faire un pas et retourner en arrière était encore plus dangereux, j'étais cloué sur place, les anglais et mes collègues, me donnaient du courage pour faire les derniers pas, rapidement j'escaladai les barbelés et arrivai de l'autre côté et avec les réprimandes de tous, je me suis assis et je ne suis pas honteux de le dire, j'ai versé quelques larmes, mais personne ne m'avait prévenu. Maintenant quand je vois à la TV, certains pays où les mines sont nombreuses et que ce sont ceux qui les ont posées ou vendues qui sont hostiles à leur destruction, c'est aberrant de voir ces gosses mutilés ou amputés, c'est toujours le civil qui trinque, il y en est de même pour la pollution, malgré le risque de détruire la couche d'ozone, certains pays dont les ETATS-UNIS, qui disent que nous avons une dette envers eux c'est vrai nous devons leur dire merci, mais je dis bravo à nos dirigeants, qui dans certains cas, n'hésitent pas d'envoyer des secours, même nos soldats pour des questions humanitaires, mais surtout pas criminelles et assassines, telle la GUERRE.

LATINIS Marcel.



Page Expression : le fonctionnement

Il nous paraît utile de rappeler les quelques principes qui règlementent la page expression. Le but de cette page d'expression est de permettre à chaque citoyen de s'exprimer sur des sujets d'intérêt général, en priorité communaux et dont il estime que ses concitoyens doivent être informés. Les mandataires communaux peuvent également s'exprimer comme citoyens à condition de ne pas revenir sur les sujets déjà débattus et votés au Conseil Communal. Le ton des articles doit rester courtois, respecter les personnes et ne pas mener à la polémique. Les articles peuvent susciter un débat d'idées dans les numéros suivants, les lecteurs pourront réagir au contenu des articles. Le comité d'éthique veille au respect du règlement. (Extrait du contrat programme). L'expression des habitants est souhaitée.

Celle-ci doit cependant rester courtoise. Si critique il y a, elle doit être constructive. La longueur des articles ne peut cependant dépasser une page A4, équivalent de 3.000 signes.



PERMANENCES COMMUNALES

● INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Afin de mieux répondre aux demandes de la population ittoise, les permanences, en dehors de l'horaire habituel, sont dorénavant les suivantes :

Le samedi matin :
centre administratif à Ittre
067/79 43 25

- ÉTAT CIVIL, POPULATION
- URBANISME - POLICE
de 9h00 à 11h00

Le 2^{ème} mercredi du mois :
centre administratif à Ittre.

Tous les services : Secrétariat, État Civil, Population, Police, Urbanisme, Finances, Réservation des salles : de 16h00 à 19h00.

Nous espérons de la sorte répondre du mieux possible aux souhaits exprimés par nos habitants.

● DANIEL VANKERKOVE BOURGMESTRE

A Ittre : tous les samedis de 9h à 11h. 067/79 43 32
d.vankerkove@ittre.be
A Virginal : sur rendez-vous préalable au 067/79 43 34
contacter M. Anciaux Alain.

● AXEL FRANÇOIS, PREMIER ECHEVIN :

Sur rendez-vous, en téléphonant au 0474/53 59 04 ou au 067/21 76 59

● JEAN-PAUL CAYPHAS ECHEVIN

Sur rendez-vous au 067/64.68.32

● SERVICE POLICE

A Ittre : tous les samedis de 9h à 11h - 067/64 75 78. Police en "permanence" : service Inter-Police (Ittre/Rebecq/Br.-le-Château/

Tubize)
067/64 75 78

● C.P.A.S.

De la présidente du C.P.A.S. Georgette VANSTICHEL
sur rendez-vous au 067/84.10.78.

● CLAUDE CRAPET, ECHEVIN :

sur rendez-vous au 067/64 61 88

● A.L.E.

Jours et heures d'ouverture.

Nathalie Spitaels vous accueille :

- à Virginal, ancienne maison communale, Rue du Centre

(067/64 87 76) : les lundis et vendredis de 9 à 12h

- A Ittre, Administration

Municipale,

2 Rue Planchette

067/79 43 36

les mercredis de 9 à 12h

aleittre@skynet.be

ACTIVITÉS SOCIALES ET POLITIQUES

✓ PS

Site internet de la section locale du Parti socialiste.

Présentation du programme, des valeurs, des mandataires communaux et du CPAS, des réalisations, des archives électorales, liens divers,...

conception: Nicolas JOACHIM.
usc-ittre.be.tf - usc-ittre@be.tf

✓ Monsieur Axel François,

Premier Échevin, et son collaborateur, vous accueillent pour tout problème social, recherche ou perte d'emploi, conseil et orientation scolaire, assurances, soutien psychologique. Nous accueillons les particuliers mais aussi les PME (aides Région wallonne, formations, ...) Pour un rendez-vous personnalisé, téléphonez au 0474/53.59.04

✓ Permanences sociales

de Maurice Dehu, Député-Bourgmestre

Ittre «Europalia», rue Haute 5, tous les premiers jeudis du mois de 14h30 à 15h30.

Virginal «Les Gais Lurons» rue E. Vandervelde 63, tous les premiers mercredis du mois de 14h30 à 15h30. «Le Central» rue du Centre 7, tous les premiers jeudis du mois de 15h30 à 16h30.

✓ Raymond Langendries

Député - Bourgmestre de Tubize Reçoit toutes les demandes des Ittoises et des Ittois afin de les aider dans toutes leurs démarches sociales et administratives.

Maison communale
Grand Place, 1 à 1480 Tubize
02/391.39.02 - Présent tous les matins de 9h00 à 12h00.
Pour toute autre heure, prendre rendez-vous.

✓ André Antoine Député

à la Communauté Française en collaboration avec Claude Crapet. Vous aide et vous pilote dans toutes vos démarches concernant l'enseignement, l'agricul-

ture, l'emploi et tous les conseils juridiques. Sur rendez-vous, aux numéros suivants : 081/65.68.60 - 067/64.61.88

✓ P.A.

Le groupe Présences Autrement fait confiance aux fonctionnaires, professionnels et dévoués. Pour répondre correctement à vos questions et trouver les meilleures solutions à vos problèmes dans le cadre du CPAS ou de l'administration communale. C'est le dernier jeudi du mois que notre groupe se réunit à l'ancienne maison communale de Virginal à 20h30.

Mais vous pouvez aussi contacter :

- Lolita Iven - Abramowicz : 067/21.40.77

- Agnès Parmentier - Lavianne : 067/64.73.46

- Georges Braive : 067/64.66.51

✓ Les Intérêts Communaux

IC Contact Daniel Vankerkove, Bourgmestre de la Commune d'Ittre et secrétaire.
du conseil provincial du BW.
067/64 65 92 - 067/64 87 72

✓ Permanences sociales

Les permanences sociales auront lieu à l'ancienne maison communale de Virginal, rue du Centre 9, les mardis, excepté les jours de conseil communal : Les 2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois en alternance : Monsieur Daniel Vankerkove de 17h30 à 18h30. Monsieur Claude Crapet de 17h30 à 18h30. Prendre rendez-vous au préalable par tél. au 067/64 60 63. Les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois en alternance : Monsieur Axel François de 17h30 à 18h30. Monsieur Daniel Charlier de 17h30 à 18h30.

✓ Ecolo

Pour notre commune, ECOLO souhaite qu'elle reste à mesure humaine et que chacun et chacune puisse y trouver les conditions de son épanouissement

personnel et collectif. Notre groupe local se réunit une fois par mois, autour de thèmes et de réflexions concernant l'avenir de notre commune.

Si vous désirez prendre contact avec ECOLO Francine Liénard (067.64.74.67) et Thierry Meunier (067.64.86.20), conseillers communaux. Viviane Van Den Eede-Hernie (067/64 85 92) conseillère CPAS - Secrétaire locale
www.ecolo.be/ittre

✓ MR

Valérie DEBUE

Députée fédérale vous reçoit en présence de mandataires locaux le dernier vendredi de chaque mois de 17h30 à 18h30 au Relais du Marquis de Ittre, rue Planchette.

Pierre BOUCHER

Député wallon et de la Communauté française sur rendez-vous. Contact : Georgette VANSTICHEL (067/84.10.78)
Baudouin LE HARDY de BEAULIEU
Député permanent du Brabant wallon sur rendez-vous.
Contact : Jean-Paul CAYPHAS 067/64.68.32

Petites annonces

A vendre

Table de ping-pong.

067/64.73.11

Recherche

Le Monsieur (infirmier) qui a été témoin de l'agression de mon fils le vendredi 28 janvier 2005 à 16h00 en sortant du bus (rond point Ecueillé).
0474/24.29.21

A vendre

Chèvre naine 45 euros
POISSON ROUGE
0.50 euros pièce

A louer

Prairie pour chevaux
50 euros par mois
BOX 75 euros / mois
0475/53.22.09
067/33.35.29
Wijns J.Marie

GARDES PHARMACIES

Février

10 Laurent - Dubois
11 Tennstedt - Dupont
12 Cullus
13 Cullus
14 Hugué
15 Thiry - Baudoux
16 Guillaume - Dupont
17 Scherman
18 Vandersteen
19 De Ruyts
20 De Ruyts
21 Vandersteen
22 Devacht
23 Simon
24 Cullus
25 Thiry - Brenard M
26 Van Houche - Baudoux
27 Van Houche - Baudoux
28 Hugué

Mars

1 Vandersteen
2 Guillaume - Dupont
3 Cullus
4 Tennstedt - Brenard M.
5-6 Laurent - Dubois
7 Hugué
8 Devacht
9 Scherman
10 Van Houche - Baudoux
11 De Ruyts
12-13 Simon
14 Vandersteen
15 Scherman
16 Guillaume - Laurent

Laurent, Rue de la Libération 10, Virginal

Dubois, Rue Neuve 5, Ittre

Brenard Fr., Rue Docteur Colson 36, Rebecq

Brenard M., Rue du Pont 2, Rebecq

Dupont, Rue du Faubourg 4, Quenast

Baudoux, Rue J. Wauters 35, Saintes

Cullus, Rue de Mons 54, Tubize

Devacht, Rue de Mons 12, Tubize

De Ruyts, Rue du Château 51, Clabecq

Guillaume, Rue de la Libération 46, Braine-le-Château

Jonckheere, Rue de la Déportation 102, Tubize

Hugué, Grand Place 11, Clabecq

Scherman, Grand Place 9, Tubize

Simon, Rue de Mons 73, Tubize

Tennstedt, Rue de la Libération 10, Braine-le-Château

Thiry, Avenue G. Mertens 13, Wauthier-Braine

Van Houche, Chaussée de Mont St Pont 20, Braine-le-Château

Vandersteen, Rue des Frères Taymans 271, Tubize

GARDES MÉDICALES

Février

12 Dr Devroye
13 Dr Dechamps
19 Dr Farber
20 Dr Farber
26 Dr Ambroes
27 Dr Nerinx

Mars

5 Dr Taminiau
6 Dr Duhayon
12 Dr Devroye
13 Dr Spreutel
19 Dr Marquet
20 Dr Flandroy
26 Dr Duhayon
27 Dr Nerinx
28 Dr Dechamps



Dr Farber, Rue Vieux Pavé d'Asquempont 17, Ittre, 0477/35.02.35

Dr Dechamps, Rue du Ronchy 20, Hennuyères, 067/55.20.54

Dr Taminiau, Rue Bierny 28, Virginal, 067/64.88.88

Dr Duhayon, Chemin du Ri à la Croix, Hennuyères, 067/55.61.80

Dr Nerinx, Rue Montois 4, Ittre, 067/64.61.58

Dr Marquet, Rue de la Libération 29, Virginal, 067/64.86.05

Dr Devroye, Rue des Aulnois 25, Hennuyères, 067/56.08.08

Dr Spreutel, Rue du Sart 45, Ittre, 067/64.67.51

Dr Ambroes, Rue de la Libération 29, Virginal, 067/64.86.05

Dr Bivort, Rue Haute 27, Ittre, 067/64.84.11

Dr Flandroy Anne, rue Bois de la Houssière 100, Virginal,

067/64.67.28

Croix Jaune et Blanche
Service de garde assuré en continu
Ittre 02/390 08 58 (Tubize)

DENTISTES

En cas d'urgence durant les week-ends et jours fériés et en l'absence de votre dentiste, vous pouvez téléphoner au service 100 qui vous communiquera l'horaire de fonctionnement du service de garde, ainsi que les noms et numéros de téléphone des dentistes assurant la garde.



Un cycle de musique du monde pour le 30^{ème} anniversaire du CLI



O' TCHALAÏ : LE 25 FÉVRIER A VIRGINAL

O' TCHALAÏ : MUSIQUES ET CHANSONS TSGANES.

Pascale Trussart (violin et chant)
Monique Gelders (accordéon et chant)
Alexandre Furnelle (contrebasse et chant)

«Un jour de pluie est aussi beau qu'un jour de soleil
Ils existent tous les deux
Chacun à sa façon...

En tsgane, O'Tchalaï signifie l'étoile.

O'Tchalaï joue une musique de nuit, une musique pleine d'imagerie, avec des mélodies qui tou-

chent l'âme et le cœur. C'est une musique festive, expressive qui parle de la vie dans tous ses états : le bonheur, la tristesse, la mélancolie, l'espoir, l'amour... Les voix véhiculent l'émotion, les instruments chantent et donnent envie de chanter. Les musiciens de O'Tchalaï sont des passionnés de mélodies et de musique Tsgane. Ils ont en commun le goût du voyage et une même sensibilité musicale. En parcourant des pays comme la Hongrie, La Macédoine, ils ont fait des rencontres, écouté des musiques.

Ils en ont ramené le répertoire que nous pourrions entendre le vendredi 25 février en concert et sur le tout nouveau CD qui vient de sortir. O'Tchalaï n'essaie pas de jouer «comme» les musiciens de là-bas mais plutôt de transmettre sa propre sensibilité et sa culture en interprétant avec cœur et talent, cette très belle musique du monde.

Ce soir également dans l'Ouest :
- "J'ai les Boules", théâtre, Centre Culturel Rebecq
067/63 70 67

- "Scala", chorale exceptionnelles, Gymnase de Tubize
02/355 98 95

2^{ème} concert : vendredi 22 avril 2005 à 20h30 : L'Ame des Poètes (Chanson Française en Jazz) à la Salle Polyvalente de Virginal.



Un concert qui marie la musique et l'humour. Des adaptations

instrumentales de grands standards de la Chanson Française, comme les chansons de Brassens, Brel, Ferré, Gainsbourg... Dès le premier morceau, le contact est établi : public et musiciens embarquent pour un voyage musical qui allie humour et émotions de manière inimitable dans une connivence unique entre le public et les artistes.... Avec Jean-Louis Racinfosse (contrebasse), Fabien Degryse (guitare), Pierre Vaiana. Ce trio séduit à la fois les amateurs de jazz et de chanson française.

3^{ème} concert : vendredi 27 mai 2005 à 20h30 : Panta Rhei (Musique du Monde) à la Ferme de Hongrée à Ittre



Un cocktail musical vivifiant et tonique. Un répertoire de morceaux issus de toute l'Europe de l'Est, de l'Ouest, du Nord au Sud. Six merveilleux instrumen-

tistes qui interprètent des mélodies d'hier et d'aujourd'hui, avec Philippe Laloy (sax, flûte), Didier Laloy (accordéon diatonique), Pascal Chardome (guitare), Kathy Adam (violin), Stephan Pougin (percussions), Anne Van Dongen (contrebasse)

Ces trois concerts se dérouleront dans une ambiance d'Anniversaire : un accueil tout particulier vous y attend : en effet, un apéro sera offert dès votre arrivée, un repas est prévu (10 euros) adapté au climat musical de la soirée : le 25/02 : Goulash - le 22/04 : Hachis Parmentier - le 27/05 : Paëlla, avant ou après le concert, à partir de 19 heures (seuls les plats réservés sont garantis)

Entrée : 12 euros - Prévente : 10 euros - Article 27 : 1,25 euros Abonnement : 25 euros pour les 3 concerts : Formule concert-repas à 20 euros via les associations. Renseignements et Réservations au Centre Culturel d'Ittre 067/64.73.23 - cli@swing.be

Claudine Simon

Varilux® leader mondial du verre progressif
POUR VOIR NET DE TRÈS PRÈS ET DE TRÈS LOIN EN UN SEUL MOUVEMENT

BERNARD QUAIRIAUX
OPTICIEN

Adaptations toutes réparations

Rue de la Libération, 15
1460 Iltre - France

Tél : 02/366.16.58

JOURS D'OUVERTURE : DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 À 12H
ET DE 14 À 18H30, SAMEDI DE 9 À 12H ET DE 14 À 16H

Spécialisés en verres et autres multifocaux - Lentilles de contact - Appareils auditifs - Baromètres

GODART SERGE

Vidange - Nettoyage
Débouchage - Curage

Inspection par caméra - Détecteur de tuyaux

Industrie & Privé - Dépannage 24/24h

Rue Mon Plaisir 2/1 - 1460 Virginal
0477/24 71 66 - www.sergegodart.be

Nouveau à Lasnes

CRYSTAL GLASS SHOW - ROOM

DEVIS GRATUITS

PRODUITS VERRIERS

Verres décoratifs/Sablages - Portes et Ensembles sécurité
Miroirs - Tablettes - Tables...
Vitrages isolants / anti-effraction
Châssis - portes PVC / Bois / Alu - Pose se double vitrage

Ouvert le samedi

Crystal Glass Show-room Laurent - Eric Dubois
29b, Chaussée de Charleroi - 1380 Lasnes
5, Rue de Bois d'Hongrée - 1460 Iltre
02/385 04 00 - Fax : 02/ 385 04 10 - 0477/ 651 906

Pour vos publicités
Le Petit Tram
067/64 73 23

B&C Benoît Pire
Aménagement

Cloisons légères - faux plafonds
Lambris - conseils et réalisations
Haut-Iltre 067/21 51 98

Les Ateliers du Roi Jardin

ÉBÉNISTERIE ART & TRADITION

MARCPICKE

Nous fabriquons avec respect et tradition vos meubles, portes et placards, comme jadis dans un bois patiné à la cire.
Show room ouvert du lundi au samedi de 14h à 19h

33 Rue du Bilot - 1460 Iltre
Tél/fax : 067/84 05 15

Bureau Immobilier Paris

Efficacité et service

Recherche pour ses nombreux clients :
Maisons, villas, appartements, à vendre ou à louer

ESTIMATION GRATUITE

067/21 33 34

STORES, VOILES, TENTURES

Près de chez vous,
Véronique propose
toutes sortes de solutions
pour vos décors de fenêtre

Confection sur mesure
Choix de tissus, barres...
Stores à enrouleur, plissés ou drapés
Store à latte, en bois

MARQUES :
VELUX, LUXAFLEX, SILENT GLISS...

CONSEIL - QUALITÉ - SERVICE

Sur RV : VÉRONIQUE STALLAERT
02/355 24 00 - Oisquerq / Iltre

La fin des châteaux d'eau !



Un dernier regard sur le village à partir du château d'eau

Un peu d'histoire.

C'est par une décision du conseil communale en 1934, que Virginal décide de se doter d'une régie communale des eaux, afin d'alimenter les habitants en eau potable. Les châteaux d'eau sont construits en 1948-49. Ils s'alimentent au départ dans les nappes phréatiques Bruyère Jonas et Samme. Le système des vases communicants entre les deux châteaux d'eau devait permettre d'amener l'eau « sous pression » jusqu'au point culminant de 154,50m à la Bruyère de Virginal. Globalement le sys-

tème fonctionnait correctement, si ce n'est que lors des grosses chaleurs, des problèmes d'alimentation d'eau se sont posés pour les habitants de la Bruyère. « Il n'était pas rare à l'époque, dans les années '80, que lors des cortèges d'El Fiesse à vesneau que les mandataires communaux se faisaient interpellés » précise Daniel Vankerkove le Bourgmestre. La régie communale des eaux a été reprise par la SWDE en 87, après des débats assez houleux au conseil communal entre la tendance Louis Carlier (IC) qui esti-

maient que la commune n'allait pas pouvoir faire face aux dépenses futures et la tendance Gaston Vervueren (PS) qui défendait l'autonomie communale et le patrimoine local. La reprise du réseau par la SWDE a également permis d'éviter les pénuries d'eau grâce à des by-pass avec le réseau de Tubize, Braine l'Alleud et Braine le Comte. La mise en service du surpresseur de Virginal, situé à la rue de Samme, a permis la mise hors service des châteaux d'eau.

Virginal, pays de pompes et de sources

Avant le réseau d'eau communal, des pompes publiques étaient réparties sur l'ensemble du territoire de la commune de Virginal. C'est ainsi que la pompe de la Bruyère se trouvait chez « Gus du Baron », celle du centre en face de la Maison communal, la pompe St Pierre était en dessous de la nouvelle maison des sœurs. Au rouge Bouton elle se trouvait au croisement avec la rue Dujaquier, « au café du Petit Léon », la Basse Bruyère était desservie par la fontaine Rabotte, le PCDN fait d'ailleurs un travail de valorisation par rapport à cette

fontaine d'au potable, enfin une pompe se trouvait également à la Bruyère tout vent en bas de la maison de Mélanie Carotte. C'est bien la fin d'une époque,

avec ses pratiques, ses endroits de rencontre, ses lieux dits, ...pensons y en ouvrant votre robinet.



Luc Schoukens



De g. à dr. Didier Ramant et Lucien Taminiau en haut du château



L'arrivée de la première grue

Décès de Marcel Decamps Une partie de la mémoire s'en est allée.

Marcel Decamps s'en est allé le 9 janvier dernier.

Né en 1921, Marcel Decamps était un itrois de souche. Il a vécu pour son village, est devenu président de la CAP (CPAS de l'époque). Avec Norbert Poulaint, Gustave Gervy qui l'ont précédé, il était une des mémoires du village.

Sa préoccupation sociale était connue et reconnue. On pouvait compter sur lui. La maladie a eu raison de lui. Il est décédé entouré de ses proches. On ne le verra plus promener son chien. On ne pourra plus « tailler une bavette » avec lui. Nous présentons nos condoléances à sa familles et ses proches.



Le CPAS engage un(e) assistant(e) social(e)

Le CPAS de Ittre engage pour un contrat à durée déterminée (16.03.2005 - 15.03.2006) un(e) assistant(e) social(e) expérimenté(e) dans les services sociaux de CPAS.

Ce contrat pourra être prolongé en contrat à durée indéterminée.

Le diplôme d'assistant social est **indispensable**. Le candidat doit posséder un véhicule. Il sera engagé dans un contrat temps plein : 38:0 heures/semaine. Les fonctions à assumer : le service social à mi-temps et la médiation de dettes à mi-temps. Il bénéficiera d'un traitement légal en référence à l'échelle B1 (ex. pour 7 ans d'ancienneté : 1.332,81*net+ chèques-repas). Les candidatures et CV doivent être adressés au CPAS de Ittre - Madame François A.

CPAS de Ittre - Rue Planchette, 6 - 1460 ITTRE
067/64.71.67

Le Relais du Marquis

Menu de la St Valentin
servi du 11 au 14 février

Fermé le dimanche soir 13/2
Réservations souhaitées

Le samedi sonorisation et guitare
Soirée jazz le lundi

Menu à 45,00 euros ou 65,00 euros
(vins, eaux, café compris)

Détails sur www.relaisdumarquis.be
Et au 067/64.71.71

SPRL

TORDEURS Patrick

Chauffage - Sanitaire

Installation - Entretien - Dépannage

Tél. Fax. 067/64 72 82

Rue de Fauquez 21 A - 1460 Ittre

VAN LIERDE Chantal

Réflexologie plantaire
Massage relaxant du dos
REIKI



tél.: 067/64.64.37
GSM: 0474/26.34.95
Cabinet diététique



Pascal Henry

Votre assureur conseil
ASSURANCES
PRÊTS
PLACEMENTS

rue du Bois de la Houssière 68 VIRGINAL
067/64 93 09 - 0495/523 615

Tous travaux, carrelages, Velux Claes Matériaux sprl

POUR UN SERVICE DE QUALITÉ
UNE SEULE ADRESSE
RUE D'HENNUYÈRES À 1460 VIRGINAL
TÉL & FAX 067/64 80 96

Grand choix de dalles de terrasse : Marlux, rodal, SVK, ...
Tous les carrelages pour la maison, de la salle de bain
au grenier, tous les styles et tous les prix
Nouvelle collection Villeroy et Bosch



**Toitures
Zingueries
Petites réparations**

VINCENT VAN PARYS

58, Rue du vieux Pavé d'Asquemont 1460 Ittre
0479/220.890 www.abri-toit.be



**LA CARROSSERIE
DEKONINCK**

AUX ANCIENS ETS DENDEUX
Rue des Frères Taymans 336 - Tubize

Véhicules toutes marques

Carrosserie
Deconinck
02/390 90 09

- Banc de redressage
- Peinture au four
- 6 ans de garantie
- Véhicules de remplacement

Rosa Carine

DIPLÔMÉE EN KINÉSIOLOGIE

Naturopathie, Reiki

rue Pezin 16 1461 Haut-Ittre
0473/41 05 06

Arnaud Deprez

Garnisseur Diplômé

ARNAUD STYLE

La garantie d'une finition parfaite
La classe du travail artisanal
Spécialiste du garnissage de siège
Style ancien - Style contemporain
Devis gratuit sur simple demande
Nombreuses références



145 rue du Croiseau - 1460 Ittre
Tél/Fax: 067/64.60.58 GSM: 0477/310.451

067/21 92 89 **V's Car**
ITTRE

ENTRETIEN - RÉPARATION - ACHAT - VENTE
VÉHICULES TOUTES MARQUES
Vincent VERSTRAETEN
rue les Hauts du Ry Ternel - 1461 Haut Ittre



FLORKIN PASCAL
ENTREPRISE DE JARDIN

Tailles - Plantations - Tontes - Étangs
Abattages - Travaux forestiers

Rue Émile Nils 18 - 1460 Ittre - 0476/90 02 79

**SALLE DE
LA PASSION**

UNE NOUVELLE SALLE DANS VOTRE RÉGION À ITTRE

2 salles de 10 à 300 personnes, **pour petites
et grandes réceptions** (mariages, communions,
baptêmes, séminaires, repas d'affaires)
Loin du bruit, proche de la ville.
- **service traiteur** à votre disposition
(sans aucune obligation)
- **service de location de matériel** pour vos fêtes
à disposition (sans aucune obligation)

1460 Ittre - Virginal - 067/64 73 57 - 0473/95 40 41

**Mutualité
Chrétienne du
Brabant Wallon**



ITTRE
Marcel Herman Grand Place (à la cure)
Mardi de 16h à 18h - 067/64 75 18
VIRGINAL
Boîte aux lettres
Rue de la Bruyère, 68
PROCHE DE VOUS
Caritas 067/89 36 36

Esthétique des Sens

INSTITUT DE BEAUTÉ

Soin visage et soin corps aux huiles essentielles
Épilation douce - Manucure - Pédicure
Maquillage - Teinture des cils et des sourcils
Banc solaire

Nouveauté:
Soin visage
Gourmand et relaxant:

«soin anti-stress et anti-pollution
au chocolat et
aux huiles essentielles d'orange»



MATÉRIAUX ET TERRASSEMENT

- Nivellement
- Emplacement
- Égouttage
- Station d'épuration
- Fondations bâtiments
- Transport matériaux
- Service containers
- Location Bobcat et minipelle

Claes - Virginal - 067/64 80 96 067/64 65 22 - 0479/99 45 15

Pirard Marie Madeleine

**PÉDICURE MÉDICALE
RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE**

Soins à domicile - 11 ans d'expérience
Personne diplômée, sérieuse et compétente

067/34 26 62
0477/22 73 19

Atelier traiteur
Service de location
Les salles et tout le matériel
pour vos fêtes



Seeepower sprl - Zoning de Virginal
Rue de Tubize - 1460 Ittre 067/64 91 78

EXPERTISE - ÉTAT DES LIEUX



Rigueur et professionnalisme

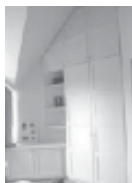
Contactez Véronique Jacques
067/64 77 02 ou 0476/346 146



SANTOS DESIGN

Fabricant de meubles sur mesures

Cuisines équipées
Électroménager
Scholtès, Ariston
Novy, Whirlpool
Placards
Salles de bain
Bureaux
Bibliothèques



Rue de Tubize 12G 1460 VIRGINAL
067/64 60 21 - 0475/55 64 21



TOTALGAZ

Bonbonnes : ménage et camping
Reprise de bonbonnes toutes marques

STATION SERVICE
Garage Deprez

PLUS DE 36 ANS DE MÉTIER

Rue du Croiseau 145 - 1460 Ittre
Tél - Fax : 067/64 60 58

PIERRE STRYCKMAN

JARDINS - ESPACES VERTS - PISCINES

Études - Réalisations - Entretien
Pelouses - Plantations - Clôtures
Tailles - Abattages
Terrassement - Aménagement de terrasse

0475/28 50 42
Tél : 067/64 66 29- Fax : 067/33 19 96



**Avec Crizal Alizé,
vous l'auriez vu**

**Optique
Léonard**

15 RUE BASSE 1460 ITTRE 067/64 77 28
HEURES D'OUVERTURE / DU MARDI AU SAMEDI DE 9H00 À 12H00
ET DE 14H00 À 19H00 - LE SAMEDI JUSQUE 17H00

NOUVEAUTÉ: L'ANTIREFLET CRIZAL ALIZÉ

- * Empêche les traces et dépôts d'eau, de graisse et de saleté
- * Dix fois plus simple à nettoyer
- * Pas de reflet gênant
- * Vision toujours extrêmement claire
- * Regard mieux mis en valeur
- * Très résistant aux rayures

CRIZAL ALIZÉ. C'EST CLAIR ET NET

Alessi



Cadeau: un article design Alessi

À l'achat d'un équipement complet, montures et verres, avec antireflet Crizal Alizé, vous pourrez choisir un des trois superbes articles design Alessi en acier inox brillant. Offre valable jusqu'au 15 novembre 2004.

Crizal ALIZÉ

IMMO

DEWAELE

www.immodewaele.be

- Vente - Location - Expertise -
- Syndic. Gestion - Lotissement -

PROFESSIONNEL - RESULTAT

En face de la ferme Rose
Rue de Tubize, 61. 1440 Braine-le-Château
Tél : 02/359.93.41 - Fax : 02/380.73.94
E-mail : info@immodewaele.be



Marchal sprl

Rue de Huleu 53 - 1460 Ittre
Fax : 067/64.61.10
<http://www.marchalsprl.com>

- Ventes et expertises immobilières

Tél.: 067/64.61.10 - GSM : 0475/60.85.50
e-mail : info.stark@skynet.be

- Électricité générale

Installations - Rénovations
Dépannages
Installations privées
Réseaux Informatiques
Tél.: 067/64.61.13 - GSM : 0475/479.346
e-mail : electricite.marchal@skynet.be



**Pour vos publicités
Le Petit Tram
067/64 73 23**



**Avant d'acheter
une voiture d'occasion,
ouvrez l'oeil.**

Et le bon. Certains concessionnaires

Toyota ajoutent le logo Top Car à leur enseigne pour proposer un vaste choix de véhicules de seconde main de qualité dans toutes les marques. Pour obtenir le label Top Car, chaque voiture doit passer (avec succès) une centaine de tests. En tant que client Top Car, vous acquerez un véhicule assorti de solides garanties.

- ✓ Garantie 12 mois
- ✓ Satisfait ou remplacé
- ✓ Voiture de remplacement gratuite
- ✓ Testé et approuvé
- ✓ Crédit à la carte

TOP CAR
l'occasion de qualité

Distributeur officiel - voitures neuves **GARAGE DE RIDDER** **TOYOTA**

rue Rouge Bouton 37 à 1460 VIRGINAL - ITTRE 067/64 60 31
www.deriddermotor.be - infos@deriddermotor.be

